

# **RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**EXERCICE CLOS LE**

**31 DECEMBRE 2007**



# SOMMAIRE

<b>RAPPORT DE GESTION 2007</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE</b>	<b>PAGE 10</b>
<b>COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2007</b>	<b>PAGE 13</b>
<b>COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2007</b>	<b>PAGE 33</b>
<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>PAGE 43</b>
<b>DECLARATION DU RESPONSABLE</b>	<b>PAGE 43</b>

# RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2008

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale à caractère mixte, conformément aux dispositions légales et statutaires de notre Société à l'effet :

- d'une part, de vous présenter :
  - les comptes consolidés au 31 décembre 2007,
  - les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2007 et vous exposer la situation de la Société à cette date, son activité durant l'exercice écoulé, les résultats de cette activité et ses perspectives d'avenir,
- et d'autre part, pour soumettre, à votre approbation, les comptes sociaux de cet exercice, les comptes consolidés dudit exercice, l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes, ainsi que les résolutions à l'ordre du jour.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

## I. POSITIONNEMENT ET DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE MICROPOLE-UNIVERS, SOCIETE DE CONSEIL ET DE SERVICES SPECIALISTE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

MICROPOLE-UNIVERS est une société européenne de conseil et de services en informatique, entièrement dédiée aux nouvelles technologies. Le groupe est spécialisé dans le développement et l'intégration de solutions décisionnelles (Business Intelligence), d'e-business, du CRM et de l'ERP, c'est à dire tous les projets qui ont pour objectif de générer, fluidifier et optimiser le business et de le suivre via des indicateurs.

Le Décisionnel et l'e-Business concernent tous les projets d'intégration et de développement spécifiques de solutions :

- Transactionnelles (gestion commerciale, ressources humaines, facturation, sites marchands ...),
- Décisionnelles (pilotage d'activités, élaboration budgétaire, consolidation statutaire, ...)
- Informationnelles (gestion de contenu, travail collaboratif, e-learning, gestion des connaissances, ...).

MICROPOLE-UNIVERS accompagne ses clients sur l'ensemble des phases d'un projet, du conseil à la réalisation complète de la solution. MICROPOLE-UNIVERS intervient principalement sur des projets BtoB auprès d'une clientèle grands-comptes (plus de 60% des groupes du CAC 40 ont fait appel aux services de MICROPOLE-UNIVERS).

## II. COMPTES CONSOLIDES

### 1. LE GROUPE MICROPOLE-UNIVERS

L'exercice 2007 se traduit par le net redressement des activités de la société qui affiche une croissance organique significative et un retour à une rentabilité marquée. Cette étape est en phase avec le plan de développement

annoncé pour les exercices 2007-2009 et avec les objectifs intermédiaires fixés aux différentes entités du groupe.

En millions d'euros	S1 2007	S2 2007	2007	2006
Chiffre d'affaires	36,7	41,8	78,5	69,5
Résultat opérationnel courant	1,2	2,0	3,2	1,7
<b>En % du chiffre d'affaires</b>	<b>3,3%</b>	<b>4,8%</b>	<b>4,1%</b>	<b>2,4%</b>
Autres produits et charges non opérationnels	(0,1)	(0,3)	(0,4)	(0,8)
Résultat opérationnel	1,1	1,7	2,8	0,9
<b>Résultat net</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>

Le chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'exercice s'élève à 78,5 millions d'euros contre 69,5 millions d'euros en 2006, soit une progression de 13%. Ce chiffre d'affaires intègre une différence de conversion négative de 0.7 M EUR liée à la baisse du franc suisse contre l'euro. Par ailleurs, le chiffre d'affaires de la société Apsalys, dont l'acquisition a été finalisée fin octobre 2007, a été pris en compte au titre de 2007 à hauteur de 0.2 M EUR.

À périmètre et taux de change constant, la croissance organique du chiffre d'affaires 2007 est donc de 14%, soit largement au-dessus de la moyenne du marché. Du point de vue des marges, le résultat opérationnel courant du second semestre est en forte progression par rapport à celui du premier semestre.

L'analyse détaillée de la performance 2007 des différentes activités au sein du groupe montre une nette progression du chiffre d'affaires en 2007 pour l'ensemble des activités.,

- Concernant l'activité Services en France, l'exercice a permis de constater la pertinence de la nouvelle organisation par offres, mise en place au début 2007 :
  - ✓ la partie du chiffre d'affaires liée à la Business Intelligence a progressé de +18% par rapport à 2006 ;
  - ✓ Le Conseil est en très forte progression pour la 2<sup>ième</sup> année consécutive : +18% ;
- L'activité en Suisse continue à progresser de plus de 15% par rapport à 2006. Au total, la part du chiffre d'affaires de Micropole-Univers réalisée à l'international est de 23%.
- Enfin l'activité Formation, à périmètre constant, a augmenté de 13%. Il convient de signaler au niveau du CA la variation de périmètre liée à la fermeture de l'activité alternance Paris mi 2006 (0,3 M. EUR sur S1 2006 non récurrent en 2007).

L'impact positif des actions de restructurations menées depuis l'acquisition de Cross Systems et l'augmentation de la productivité ont conduit à une nette amélioration de la rentabilité opérationnelle du groupe en 2007. Le nombre de collaborateurs facturables a continué à progresser durant l'exercice dans un marché du recrutement toujours

tendu. Le résultat opérationnel courant en norme IFRS est de 3,2M. EUR soit 4,1% du chiffre d'affaires en 2007. L'amélioration a été progressive sur toute l'année avec un second semestre à 4,8%.

Les variations de périmètre en 2007 avec les acquisitions d'Apsalys et de CCMI n'ont pas eu d'impact sur le résultat consolidé 2007. Les états financiers d'Apsalys ont été consolidés sur 2 mois à partir du 1er novembre 2007. CCMI, acquis fin décembre 2007, seul le bilan de l'entité a été consolidé sur 2007.

Les autres produits et charges non opérationnels sont en forte baisse par rapport à 2006.

Hors l'impact des dettes financières comptabilisées au titre des compléments de prix dus sur les acquisitions 2007 dans les années à venir de 0,8 M EUR, l'endettement financier net et le résultat financier sont restés stable en 2007. La décroissance des frais financiers sur emprunts moyen terme a été, néanmoins, compensée par l'impact défavorable des taux variables sur le financement court terme, en particulier sur le second semestre.

La trésorerie à l'actif reste stable et s'établit à 8,3 M EUR.

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour plus de détails, se reporter à la Note 2 et 4.10.6 respectivement de l'annexe consolidé du groupe.

### 2. EVENEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Pour plus de détails, se reporter à la Note 4.10.6 de l'annexe consolidée

### 3. SOCIÉTÉS DU GROUPE

#### UNIVERS INFORMATIQUE

La société UNIVERS INFORMATIQUE est une Société Anonyme au capital de 2 043 630 Euros, dont le siège est à PARIS 10ème, 100 rue Lafayette. L'activité d'UNIVERS INFORMATIQUE, également société de conseil et de services en informatique, reste toujours centrée sur le secteur de la « business intelligence ». Elle est implantée à PARIS. Au 31 décembre 2007, MICROPOLE-UNIVERS détenait 100% de son capital.

Son dernier exercice social, clos le 31 décembre 2007, fait apparaître un chiffre d'affaires de 15.331 K EUR et un résultat de 645 K EUR.

#### MICROPOLE-UNIVERS SUISSE

La société MICROPOLE-UNIVERS SUISSE est une société de droit Suisse au capital de 100 000 CHF dont le siège est à LAUSANNE, 2 avenue de Gratta Paille. La société MICROPOLE-UNIVERS SUISSE permet de promouvoir à l'étranger le secteur de la « business intelligence ». Elle est implantée à LAUSANNE. Au 31 décembre 2007, MICROPOLE-UNIVERS détenait 100% de son capital. La société MICROPOLE-UNIVERS SUISSE détient par ailleurs 100 % du capital de la société CROSS SYSTEMS SUISSE.

Son dernier exercice social, clos le 31 décembre 2007, fait apparaître un bénéfice de 34 K EUR.

#### CROSS SYSTEMS SUISSE

La société CROSS SYSTEMS SUISSE est une société de droit suisse au capital de 100 000 CHF dont le siège est à 48 rte des Acacias à Carouge/Genève. Son dernier exercice social, clos le 31 décembre 2007, fait apparaître un chiffre d'affaires de 16.495 K EUR et un bénéfice de 1 051 K EUR.

#### CROSS CONSULTING

La société NETVERTIS renommée CROSS CONSULTING en 2006 a été dissoute dans la société Cross Systems Suisse avec effet rétroactif en juin 2007.

#### CONCEPTWARE

La société CONCEPTWARE est une société anonyme au capital de 50.000 Euros dont le siège est à CANEJEAN (33610), 4 Voie Romaine Bat B 33610.

Son dernier exercice social, clos le 31 décembre 2007, fait apparaître un chiffre d'affaires de 1 868 K EUR et une perte de 133 K EUR.

#### MICROPOLE-UNIVERS CONSULTING

La société Micropole-Univers Consulting, ex LP conseil, créée fin 2004, est une SAS dont le siège social est à PARIS 10ème, 100 rue Lafayette. Elle évolue sur le même secteur d'activité que Micropole-Univers.

Son dernier exercice social, clos le 31 décembre 2007, fait apparaître un chiffre d'affaires de 7 454 K EUR et un bénéfice de 979 K EUR.

#### GROUPE CROSS SYSTEMS

L'acquisition fin 2003 du groupe CROSS SYSTEMS tout en restant dans le même domaine d'activité, a permis de toucher une clientèle plus large et d'avoir une présence plus importante en Suisse. Au 31 décembre 2007, MICROPOLE-UNIVERS détenait 90,2% de son capital.

Le dernier exercice social clos le 31 décembre 2007 de CROSS SYSTEMS COMPANY, société-mère du Groupe Cross Systems, après apport d'actifs de l'ensemble des activités opérationnelles en date du 29 juin 2007 rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier à la société Cross Systems Ingénierie, ne fait plus apparaître de chiffre d'affaires et une perte sociale de 1.111 K EUR.

Les filiales de Cross Company sont les suivantes :

- MICROPOLE-UNIVERS INSTITUT  
(anciennement CROSS INSTITUTE)

La Société « MICROPOLE-UNIVERS INSTITUT » est une Société Anonyme, au capital de 205.920 Euros, dont le siège est à PARIS 9ème, 16, rue d'Athènes. Elle est spécialisée dans la conception et la mise en place de solutions intranet de formation à distance pour une clientèle de grands comptes. Elle propose également des prestations de formation sur les technologies internet : Java, Lotus, Domino, Lotus Notes, Leaningspace,...

Son dernier exercice social, clos le 31 Décembre 2007, fait apparaître un chiffre d'affaires de 3.650 K EUR et une perte de 426 K EUR. En juin 2007, la société a fait l'objet d'une recapitalisation à hauteur de 1 900 K EUR par sa maison mère CSC.

- CROSS SYSTEMS INGENIERIE

La société CROSS SYSTEMS INGENIERIE est une société par actions simplifiée, au capital de 37.000 euros, dont le siège social est situé 100 rue La Fayette 75010 Paris. Elle a été créée en décembre 2006 et est détenue à 99% par Cross Systems Company.

Son dernier exercice social, clos le 31 Décembre 2007, fait apparaître un chiffre d'affaires de 6.263 K EUR et un bénéfice de 200 K EUR

- CROSS SYSTEMS MANAGEMENT

La société CROSS SYSTEMS MANAGEMENT est une SARL sans activité, au capital de 5.000 euros

dont le siège social est situé 100 rue La Fayette 75010 Paris. Elle a été créée en décembre 2006 et est détenue à 99% par Cross Systems Company.

- **CROSS SYSTEMS INFORMATIQUE**

La société CROSS SYSTEMS INFORMATIQUE est une SARL sans activité, au capital de 5.000 euros dont le siège social est situé 100 rue La Fayette 75010 Paris. Elle a été créée en décembre 2006 et est détenue à 99% par Cross Systems Company.

### **III. COMPTES SOCIAUX - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

#### **1. RÉSULTATS DE CETTE ACTIVITÉ**

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes et sont conformes à la réglementation en vigueur.

Au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 55 579 K EUR.

Les charges d'exploitation se sont élevées 54 726 K EUR. Le résultat d'exploitation positif ressort ainsi à 1 003 K EUR. Au cours de l'exercice, la Société a réalisé un résultat exceptionnel négatif de 636 K EUR principalement lié à un produit de cession de la participation Netvertis à Cross Systems Suisse de 102 K EUR et à une provision sur risque de 700 K EUR constituée pour faire face au risque de non recouvrement existant à la date de clôture dans le cadre du soutien financier du groupe CROSS pris par Micropole Univers le 15 mai 2007.

En définitive, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 607 199 euros, contre une perte de 5 511 109 euros pour l'exercice précédent. Le résultat social 2006 se caractérisait principalement par la constitution en résultat exceptionnel de provisions pour risque d'un total de 6 300 K EUR pour faire face au risque de non recouvrement de comptes courants existant à la date de clôture dans le cadre du soutien financier du groupe CROSS pris par Micropole Univers le 18 avril 2006 et de l'engagement de recapitalisation envers la société SINOUHE signé le 28 mars 2007. Pour mémoire, cette écriture comptable limitée aux comptes sociaux (élimination en consolidation des écritures inter compagnies) n'a pas d'effet sur la trésorerie de la société.

Au 31 décembre 2007, les capitaux propres présentent un solde de 45 732 214 euros.

Le total des dettes de la Société s'élève à la clôture de l'exercice à 34,5 M EUR. La trésorerie à l'actif s'établit à 4,9 M EUR

Un accord de participation groupe a été signé en 1999 mais les pertes fiscales reportables de la société ne permettent pas de versement en 2007.

Nous vous précisons que les charges visées au titre des articles 39-4 et 223-quarter du code général des impôts pour l'exercice écoulé s'établissent à 190.156 EUR (dont 73.055 EUR pour l'organique, 66.140 EUR au titre des amortissements excédentaires de véhicules et 48.617 EUR pour la TVTS).

### **IV. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007, soit un bénéfice de 607 199 EUR, en totalité en report à nouveau.

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

<b>En euros</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Avoir fiscal</b>
Exercice 2004	Néant	Néant
Exercice 2005	Néant	Néant
Exercice 2006	Néant	Néant

Par ailleurs, nous joignons au présent rapport le tableau visé par le règlement 255-102 du code de commerce, faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices, ainsi que le tableau visé par les dispositions des articles L. 233-6 et L. 233-15 du Code de commerce.

### **V. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Micropole-Univers consacre une part significative de ses activités à la recherche et développement (R&D) : elle avait reçu de l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche (ANVAR), la qualification pour les Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) le 12 décembre 2003. Cette qualification a été renouvelée en décembre 2006.

### **VI. PRISE DE PARTICIPATION**

Le 22 novembre 2007, Micropole-Univers Consulting a annoncé l'acquisition de la société Apsalys. Cette acquisition a été réalisée en numéraire, avec un complément de prix lié à des critères de performances pour la période 2007 à 2010 en termes de chiffre d'affaires et de rentabilité. Créée en 2004, Apsalys est spécialisée dans le conseil et l'intégration de solutions ERP (solutions de planification des ressources des entreprises) dans le domaine des Sciences de la Vie.

Fin décembre 2007, la société CCMI a été acquise pour son expertise autour du conseil et l'intégration de solutions ERP. Elle a été créée début 2007.

### **VII. INFORMATIONS SOCIALES DE LA SOCIETE ET CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE**

#### **1. INFORMATIONS SOCIALES**

L'effectif moyen 2007 a augmenté de 69 personnes passant à 358 personnes en 2007, soit une hausse de 24 % par rapport à l'effectif moyen 2006.

Des actions de formation ont continué à être engagées afin d'assurer un haut niveau de compétences techniques et relationnelles aux collaborateurs de Micropole-Univers.

#### **2. CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES**

L'activité de notre Société se caractérise par la fourniture de prestations de nature intellectuelle dans le service informatique et le conseil, activités qui par définition n'ont pas d'impact direct sur l'environnement.

## VIII. TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2007	2006	2005	2004	2003
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social (en euros)	1 410 545	1 399 412	1 399 412	1 086 922	743 684
Nombre des actions :					
- ordinaires existantes	28 210 909	27 988 246	27 988 246	21 738 440	14 873 676
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	55 578 890	43 416 415	39 122 744	31 428 349	27 430 516
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	668 752	887 977	-122 251	947 779	611 810
Impôts sur les bénéfices	- 286 438	-52 805	-80 214	18 750	32 700
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	607 199	-5 511 109	3 118 696	-8 005 358	-1 339 996
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,03	0,03	0	0,04	0,04
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	0,02	-0,20	0,11	-0,37	-0,09
Dividende distribué à chaque action	0	0	0	0	0
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	358	289	215	247	262
Montant de la masse salariale de l'exercice	14 463 599	11 082 294	9 208 559	10 760 927	11 999 419
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres.)	7 753 791	5 902 420	4 758 977	5 272 358	5 536 272

## IX. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2007

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du nouveau code de commerce et compte tenu des informations retenues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Les personnes morales ou physiques suivantes possèdent plus d'un vingtième du capital social et plus d'un dixième des droits de vote :

- Monsieur Christian POYAU
- Monsieur Thierry LETOFFE

Les personnes morales ou physiques suivantes possèdent plus d'un vingtième du capital social et plus d'un vingtième des droits de vote :

- NEMPARTNERS
- SEVENTURE
- SIPAREX
- OFIVALMO
- CDC Innovations (par l'intermédiaire de deux FCPI : Science Innovation et FCPI CA-AM)

## X. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au titre de l'exercice 2007, les rémunérations des mandataires sociaux ont été les suivantes :

(Montants bruts en milliers d'euros)	Montants alloués par Micropole	Montants versés par Micropole	Avantages en nature	Jetons de présence	Montants versés par les sociétés du groupe
Christian POYAU	191	191	-	-	-
Thierry LETOFFE	191	191	-	-	-
Sylvie PASTOL	-	-	-	-	-
Christine LEONARD	-	-	-	-	-
Nempartners	-	-	-	-	-
Antoine ANTOUN	-	-	-	-	-

La décomposition des éléments fixes, variables et exceptionnels composant les rémunérations et avantages des mandataires en 2007 par rapport à 2006 est la suivante :

(Montants bruts en milliers d'euros)	Part fixe	Part variable	Exceptionnel	Rémunérations totales 2007	Rémunérations totales 2006
Christian POYAU	191	-	-	191	191
Thierry LETOFFE	191	-	-	191	191
Sylvie PASTOL	-	-	-	-	-
Christine LEONARD	-	-	-	-	-
Nempartners	-	-	-	-	-
Antoine ANTOUN	-	-	-	-	-

Les 2 fondateurs du groupe bénéficient d'une assurance chômage (GSC) dont les cotisations sont prises en charge par le Groupe. Ils ne disposent pas d'options de souscription d'actions mais bénéficient de Bons de

Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises. Par ailleurs, il n'existe pas de régime type retraite chapeau. Enfin, il est rappelé que la société ne verse pas de jetons de présence à ses administrateurs.

#### XI. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

COMPOSITION DU CONSEIL	FONCTION PRINCIPALE	DATE DU MANDAT	AUTRES FONCTIONS EXERCÉES	DATE DU MANDAT
Christian POYAU	Président Directeur Général de • Micropole Univers SA • Univers Informatique SA	2003-2009 2002-2008	Administrateur et Directeur Général Délégué de : • Cross systems Company SA	2004-2010
			Administrateur de : • Micropole Univers Institut SA • Conceptware • OSEO	2004-2010 2004-2010 1998
Thierry LETOFFE	Président Directeur Général de • Cross systems Company SA • Conceptware	2004-2010 2006-2010	Administrateur et Directeur Général Délégué de : • Micropole Univers SA • Micropole Univers Institut SA	2003-2009 2004-2010
			Administrateur de : • Univers Informatique SA	2002-2008
Christine LEONARD épouse POYAU			Administrateur de : • Micropole Univers SA • Micropole Univers Institut SA • Conceptware • Univers Informatique SA	2003-2009 2004-2010 2006-2012 2002-2008
Sylvie PASTOL épouse LETOFFE			Administrateur de : • Micropole Univers SA • Micropole Univers Institut SA • Cross systems Company SA • Univers Informatique SA	2003-2009 2004-2010 2006-2010 2002-2008
NEMPARTNERS	représenté par Jean Yves NOIR également : • membre du directoire et Directeur Général		Représentant permanent de : • Micropole Univers SA Représentant permanent de : • Orchestra • Hiolles Industries • NEM 2	2004-2010
NEMPARTNERS	représenté par Philippe Sereys de Rothschild également : • membre du directoire		Représentant permanent de : • Micropole Univers SA Représentant permanent de : • Baron Philippe de Rothschild • GT Finance • Baronne Philippine de Rothschild • Paris - Orleans	2007-2010
Antoine ANTOUN	Administrateur indépendant		Administrateur de : • Micropole Univers SA	2007-2013

Aucun mandat ne vient à expiration au cours de cette Assemblée.

Monsieur Christian POYAU cumule les fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'administration de la Société.

## XII. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-184 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale est informée des plans d'options mis en œuvre par le biais d'un rapport spécial, déposé sur le bureau de l'assemblée générale.

## XIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver chacune des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés des conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

## XIV. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-39 DU CODE DE COMMERCE

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à vos Commissaires aux Comptes.

## XV. ACTIONNARIAT DES SALARIES DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code du Commerce nous indiquons qu'aucun salarié des sociétés du groupe ne détient d'actions, qui font l'objet d'une gestion collective à travers un PEE (Plan Epargne d'Entreprise) ou PPESV (Plan Partenarial d'Epargne Salariale Volontaire).

## XVI. ÉVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES D'AVENIR

Les principaux chantiers 2008 de Micropole-Univers consistent à :

- poursuivre le développement de ses prestations verticales en amont autour du Conseil en renforçant ses expertises fonctionnelles comme technologiques : à titre d'exemple, Micropole-Univers a annoncé en mars 2008 la création d'AFS (Accounting and Financial Services), l'Agence Consulting dédiée aux directions financières (projets relatifs à la comptabilité, à la consolidation statutaire, au fast closing, au contrôle interne et à la conformité) ainsi qu'aux métiers de la Banque (crédit, investissement) et de l'Assurance (y compris les métiers de l'épargne et de la prévoyance).
- augmenter la part de Business Intelligence en Suisse et en régions
- renforcer le développement commercial de l'activité Formation

Les perspectives économiques pour l'année 2008, bien que difficile à prévoir dans le contexte de crise financière, permettent néanmoins d'anticiper la poursuite de la croissance du chiffre d'affaires du groupe, avec comme objectif principal l'amélioration du résultat opérationnel courant.

## XVII. ANALYSE DES RISQUES

Se reporter à la Note 4.10.2 des annexes aux comptes consolidés de la société.

## XVIII. DELEGATIONS EN COURS DONNEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale à caractère mixte du 30 juin 2005 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à diverses opérations sur le capital de la Société (voir tableau ci-dessous) :

Nature de l'opération	Montant en euros	Date d'autorisation	Date d'expiration
Augmentation de capital soit par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec DPS (1) soit par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	1.000.000	30/06/05	30/08/07
Augmentation de capital soit par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières avec accès capital sans DPS (1)	1.000.000	30/06/05	30/08/07
Augmentation du montant des émissions en cas de demandes excédentaires	1.000.000	30/06/05	30/08/07
Utilisation des actions émises sans droit préférentiel de souscription en vue de rémunérer des apports de titres en cas d'Offre Publique d'Echange ou d'apport en nature (1)	1.000.000	30/06/05	30/08/07
Emission d'actions réservées aux salariés (PEE/PPESV)	54.346	30/06/05	30/06/10
Attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre	21.738	30/06/05	30/08/08
Rachat d'actions de la Société dans les conditions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce	10% du capital	29/06/07	31/12/08
Autorisation de réduire le capital par annulation des actions rachetées dans les conditions des articles L. 225-209 et suivants	10% du capital	29/06/07	31/12/08

(1) : Ces autorisations ne peuvent être supérieures à un montant nominal total de 1.000.000 d'euros.

Abréviations :  
DPS= droit préférentiel de souscription  
PEE= plan d'épargne entreprise  
PPESV= plan partenarial d'épargne salariale volontaire

Il n'existe, à ce jour aucune autre autorisation d'émission de capital. Les autorisations qui ne sont plus en vigueur à

ce jour font l'objet de proposition de résolutions à la présente Assemblée.



## **XIX. UTILISATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES DELEGATIONS DONNEES PAR L'ASSEMBLEE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2007**

Faisant usage des délégations en cours, le Conseil, a procédé en date du 18 décembre 2007 à une augmentation de capital de 11 133,15 euros par création de 222 663 actions nouvelles dans le cadre de l'exercice de 217 779 options de souscription d'actions en 2007 et de l'exercice de 14 654 BSA attribués sur les ABSA 2005 donnant droit à 4 884 actions nouvelles.

Au 31 décembre 2007, le capital nominal est de 1 410 545,45 euros, composé de 28 210 909 actions de 0,05 euros chacune, entièrement libérées.

## **XX. PRESENTATION DES RESOLUTIONS**

Conformément à l'ordre du jour de l'assemblée, nous allons soumettre à votre approbation les résolutions suivantes:

Dans la première, nous vous demanderons d'approuver les comptes et le bilan de l'exercice écoulé et de donner quitus à vos administrateurs pour leur gestion durant cet exercice ; Si vous approuvez les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés faisant apparaître un bénéfice de 607 199 euros, nous vous proposerons dans une troisième résolution de l'affecter en totalité au report à nouveau ;

Dans une deuxième résolution, nous vous demanderons d'approuver les comptes consolidés de l'exercice écoulé qui se soldent par un bénéfice de 1 714 K EUR ;

Après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes, vous aurez ensuite dans une quatrième à vous prononcer sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce ;

Nous vous demanderons dans une cinquième résolution de prendre acte des informations mentionnées dans le rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne mises en place par la société ainsi que celles du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la partie du rapport du président consacrée aux procédures de contrôle interne afférentes à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Le rapport du Président est joint au présent rapport ;

Nous vous rappelons que conformément à la loi, le tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices se trouve inclus au présent rapport.

Dans une sixième résolution, nous vous proposons, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, d'autoriser pour une période de dix huit mois votre Conseil d'administration à acheter, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, un maximum de 10 % du nombre d'actions composant le capital social d'une valeur nominale de EUR 0,05, soit sur la base du capital actuel, 2.821.090 actions. Cette autorisation mettra fin à l'autorisation donnée au conseil d'administration par l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007.

La septième résolution permettra de ratifier la cooptation par le conseil d'administration lors de sa séance du 28 juin 2007 de la société NEMPartners au poste d'administrateur en remplacement de SEVENTURE démissionnaire.

Dans une huitième résolution, nous vous demanderons d'autoriser (sous la condition suspensive de l'adoption de la sixième résolution relative à l'autorisation à donner à votre Conseil de procéder au rachat d'actions de la

Société dans les conditions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce) le Conseil à réduire le capital social par annulation des actions de la Société qu'elle serait amenée à détenir dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette autorisation sera consentie pour une durée de 24 mois à compter de l'assemblée et mettra fin à la précédente autorisation qui avait été donnée par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2007. Nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'administration à affecter les plus-values ou, le cas échéant les moins-values réalisées, à tout compte de réserves qu'il estimera approprié, de modifier en conséquence les statuts de la Société et de procéder, le cas échéant, à toutes formalités qu'il estimera nécessaires ;

Dans la neuvième résolution, nous vous invitons à autoriser le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel et des mandataires sociaux de la société qui répondent aux conditions fixées par la Loi ou des sociétés liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société ;

Dans une dixième résolution, nous vous proposons de consentir une délégation de compétence au Conseil en vue d'augmenter le capital soit par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires soit par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ;

Dans une onzième résolution, nous vous demanderons de déléguer au Conseil d'Administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'actions ordinaires de la société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;

Dans la dernière résolution, nous vous proposons d'autoriser le conseil d'administration à procéder pour chacune des émissions décidées en application des dixièmes et onzièmes résolutions susmentionnées, que le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L.225-135-1 du Code de commerce et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée de ce jour, lorsque votre conseil d'administration constatera une demande excédentaire.

## **XXI. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous allons vous donner lecture :

- du rapport général de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux,
- de leur rapport sur les comptes consolidés.
- du rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- de leur rapport sur la réduction du capital par annulation d'actions ;
- de leur rapport sur le rapport du président du conseil d'administration concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

## **CONCLUSION**

En conclusion, nous vous demandons de donner acte aux membres du Conseil d'administration des informations contenues dans le présent rapport, d'approuver purement et simplement les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice, tels qu'ils vous sont présentés, de ratifier les propositions de votre Conseil d'administration et de donner quitus à chacun des administrateurs pour l'exercice considéré.

**Le Conseil d'administration**

# RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce issu de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 (Loi sur la Sécurité financière), il vous est présenté un rapport relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et aux procédures de contrôle interne mises en place dans notre société.

Nous vous rappelons que les Commissaires aux Comptes dans un rapport joint à leur rapport général, feront part de leurs observations sur les informations et déclarations contenues dans ce rapport concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

## I. LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la société MICROPOLE-UNIVERS doit être composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus conformément aux statuts. Actuellement, il est composé de sept administrateurs.

- Christian Poyau, Président Directeur Général
- Thierry Létoffé, administrateur et DG Délégué
- Christine Léonard épouse Poyau, administrateur
- Sylvie Pastol épouse Létoffé, administrateur
- NEMPARTNERS, administrateur, représenté par Jean-Yves Noir
- NEMPARTNERS, administrateur, représenté par Philippe Sereys de Rothschild
- Antoine Antoun, administrateur indépendant

Les mandats des 4ers administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Les mandats de NEMPARTNERS viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Mr Antoun est nommé jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### 2. FONCTIONNEMENT ET TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Rôle du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve. Tous actes d'administration et même de disposition qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale par la loi et par les présents statuts sont de sa compétence.

Le Conseil d'administration peut consentir à tous mandataires de son choix toutes délégations de pouvoirs dans la limite de ceux qui lui sont conférés par la loi et par les statuts.

- **Information des administrateurs**

Préalablement à chaque réunion, la société fournit aux membres du Conseil des informations qualitatives et quantitatives sur l'activité.

Chaque question abordée fait l'objet d'un débat entre les membres et est soumise au vote à l'issue de la discussion.

- **Fréquence des réunions**

Le Conseil se réunit aussi souvent que nécessaire et notamment pour arrêter les comptes, statuer sur les dossiers présentant des conséquences financières importantes pour la Société (acquisition, cession, abandons de créance..) qui font l'objet d'une approbation préalable en Conseil.

Au cours de l'exercice social clos au 31 décembre 2007, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois.

Les principaux travaux du Conseil ont porté sur :

- l'arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés au 31 décembre 2006 ;
- l'arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2007
- l'autorisation préalable d'une garantie au sens des articles L.225-35 et L.225-38 du Code de commerce ;
- la convocation de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006 ;
- la cooptation de nouveaux administrateurs
- une augmentation de capital à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions

#### 4) Procès verbaux des réunions

Les procès verbaux des réunions du Conseil font l'objet d'une approbation formelle par les administrateurs avant signature.

### 3. POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La fonction de Direction Générale est assumée par le Président du Conseil d'administration qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Le Directeur Général Délégué, à ce titre, assiste le Directeur Général dans ses fonctions de Directeur Général de la Société, et dispose à cet effet, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

## II. LE COMITE D'AUDIT

Le comité d'audit, composé de deux administrateurs indépendants, s'est réuni deux fois, en présence des Commissaires aux comptes, quelques jours avant les réunions du conseil d'administration.

Les réunions ont porté essentiellement sur les ordres du jour suivants :

### Avril 2007 :

- Revue des procédures de l'arrêté comptable du 31 décembre 2006
- Validation des cycles analysés par les auditeurs dans le cadre de la revue intérimaire
- Choix des options comptables pour la clôture de 2006 (ex : Impairment tests, dépréciation des titres CSC suite à opération CSC, etc ...).

### Octobre 2007 :

- Revue des comptes au 30 juin 2007
- Détail des variations par rapport à 2006

## III. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE AU SEIN DE LA SOCIETE

### 1. DEFINITION ET OBJECTIFS DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Ainsi que défini par l'AMF en 2006 pour élaborer un cadre de référence de contrôle interne susceptible d'être utilisé par les valeurs moyennes et petites soumises aux obligations prévues par la loi de sécurité financière à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, le contrôle interne est un dispositif élaboré par le Groupe et mis en oeuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- le respect des valeurs fondamentales du Groupe et des grandes orientations fixées par la Direction Générale ;
- la bonne application des instructions transmises ;
- le bon fonctionnement des processus internes (notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs) ;
- et la fiabilité des informations financières.

Et d'une façon générale contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. Ce dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités du Groupe. Toutefois, il ne constitue pas une assurance absolue contre tous les risques possibles, pas plus qu'il ne peut – quelle que soit sa qualité et celle des collaborateurs qui exercent ces contrôles – garantir à lui seul la parfaite réalisation des objectifs que se donne le Groupe.

### 2. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION GENERALE DU CONTROLE INTERNE GLOBAL AU NIVEAU DE LA SOCIETE

#### 1) Environnement de contrôle de l'information comptable et financière

La société MICROPOLE-UNIVERS consolide par intégration globale, les sociétés dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif par la détention directe de plus de 50 % des droits de vote et du capital.

Les comptes sociaux et consolidés de Micropole-Univers sont élaborés par le service de la Direction Financière.

Ce service a pour objectif de fournir une image fidèle des comptes de la société, d'améliorer constamment la qualité de l'information produite, et d'en réduire les délais de production. Il dispose d'interlocuteurs dédiés dans les différentes filiales du Groupe.

Ces différents acteurs du traitement de l'information financière et comptable, se reportent hiérarchiquement aux directions opérationnelles et générales des filiales du Groupe.

#### 2) Les acteurs

- Monsieur Christian Poyau, Président Directeur Général de la Société Micropole-Univers est responsable de la mise en place du contrôle interne au sein du Groupe, des moyens mis en oeuvre et de son suivi.
- Le Conseil d'administration est responsable de l'élaboration des procédures, et doit veiller à leur application
- La Direction Financière, placée sous l'autorité de Monsieur Philippe Mayca, est responsable de la fiabilité de l'information financière. Elle doit s'assurer que les procédures de collecte et de contrôle de l'information sont satisfaisantes, et mettre en oeuvre les mesures nécessaires à la fiabilité des informations qu'elle communique.
- Le Contrôle de gestion est en charge de la rédaction des procédures et du contrôle de leur application, sous la responsabilité de la Direction Générale.
- Les Commissaires aux Comptes effectuent une revue des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sur lesquelles ils peuvent émettre des observations. La société est dotée de deux Commissaires aux Comptes conformément à la législation qui lui est applicable. Les filiales françaises ou étrangères nomment des Commissaires aux Comptes dans le cadre des réglementations applicables.
- Les directions commerciales sont également impliquées dans la mise en oeuvre du contrôle interne, à leur niveau de responsabilité
- Enfin, les prestataires extérieurs spécialisés : la Société ou ses filiales se réservent par ailleurs le recours ponctuel à des prestataires extérieurs spécialisés

#### 3) Informations sur les procédures relatives à l'information financière et comptable

Le reporting de gestion du Groupe s'appuie sur une chaîne informatique qui a été développée en interne et est sous la responsabilité de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) du Groupe. Les fonctionnalités principales couvertes d'un point de vue gestion sont :

- Saisie du prévisionnel commercial
- Saisie des commandes
- Suivi de la production (régie/forfait/formation)
- Achat/revente licence et matériel
- Facturation
- Alimentation de la comptabilité
- Reporting de gestion (Prévisionnel, Produit, Facturé, Marge).

Les informations sont directement saisies :

- par l'équipe commerciale pour le prévisionnel,
- par les collaborateurs eux-mêmes pour la gestion des temps passés sur les projets (régies ou forfaits),
- par les chefs de projet pour les "Reste à Faire" sur les forfaits (une fois par mois),
- par l'Administration des ventes pour les commandes et les factures.

Toutes les saisies faites sont validées au fur et à mesure par les responsables opérationnels.

La facturation en régie est émise sur la base des rapports d'activité des collaborateurs, la facturation au forfait s'appuyant sur les Procès verbaux de validation de nos clients et la validation du Chef de projet ainsi que sur les échéances contractuelles.

Le Contrôle de Gestion effectue une vérification du chiffre d'affaires enregistré avec le service Comptabilité. Le contrôle de gestion vérifie également avec les responsables opérationnels la situation des "en-cours".

A la fin de chaque mois, une procédure de clôture est mise en œuvre après validation des Directions Opérationnelles et du Contrôle de Gestion. Cette procédure empêche toute modification sur les chiffres du mois.

Suite à cette clôture, un tableau de bord général est diffusé à la Direction Générale et à chaque Direction

Opérationnelle (pour la partie qui la concerne). Ils ont également accès à un ensemble d'informations de gestion sur les projets.

#### **4) Procédures relatives à la diffusion de l'information financière et comptable**

Le Groupe Micropole-Univers a centralisé au niveau de la maison-mère l'élaboration et la diffusion de son information financière à destination des actionnaires et des analystes financiers, afin d'exercer un contrôle rigoureux et de garantir la confidentialité.

Le service en charge de la communication financière élabore des projets de communiqués à partir des états financiers validés par la Direction Générale.

Paris, le 23 avril 2008  
Christian Poyau  
En qualité de Président du Conseil d'administration

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DU DERNIER ALINEA DE L'ARTICLE L.225-35 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE**

**Exercice clos le 31 décembre 2007**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Micropole-Univers S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives

à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;

- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly sur Seine, le 23 avril 2008

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés                      Grant Thornton  
Membre de Grant Thornton  
International

Jean-Luc Berrebi                      Michel Cohen                      Muriel  
Associé                                      Associé                                      Boissinot  
Associé

# COMPTES CONSOLIDES

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	2007	2006	2005
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>3.1</b>	<b>78 450</b>	<b>69 462</b>	<b>69 099</b>
Autres produits de l'activité		-	-	-
Achats et sous-traitance		- 11 507	-10 211	-9 193
Charges de personnel	3.2	- 53 541	- 48 355	- 49 107
Charges externes		- 7 856	- 7 145	- 6 672
Impôts et taxes		- 1 619	- 1 311	- 1 427
Dotations aux amortissements		- 653	- 684	- 819
Dotations nettes aux provisions		- 71	-38	19
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>3 203</b>	<b>1 718</b>	<b>1 901</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>		<i>4,1%</i>	<i>2,5%</i>	<i>2,8%</i>
Autres produits et charges opérationnels	3.3	- 390	-861	-1 437
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>2 813</b>	<b>857</b>	<b>464</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>		<i>3,6%</i>	<i>1,2%</i>	<i>0,7%</i>
Coût de l'endettement financier net	3.4	- 873	-804	-862
Autres produits et charges financiers	3.5	68	7	64
Charges d'impôt	3.6	- 294	21	-147
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 714</b>	<b>81</b>	<b>- 481</b>
Dont :				
Part attribuable aux minoritaires		0	0	0
Part attribuable aux actionnaires de la société		1 714	81	- 481
Résultat par action		0,06	0	- 0,02
Résultat dilué par action		0,05	0	- 0,02

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Nombres d'actions du capital	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
<b>Situation au 31/12/2005</b>	<b>27 988 246</b>	<b>1 399</b>	<b>74 652</b>	<b>-30 112</b>	<b>-481</b>	<b>45 459</b>
- Affectation du résultat 2005				-481	481	
- Paiement en actions				222		222
- Impact de la variation de taux de change				35		35
- Divers				4		4
- Résultat de l'exercice 2006					81	81
<b>Situation au 31/12/2006</b>	<b>27 988 246</b>	<b>1 399</b>	<b>74 652</b>	<b>-30 332</b>	<b>81</b>	<b>45 800</b>
- Affectation du résultat 2006				81	-81	0
- Augmentation capital <sup>1</sup>	222 663	11	177			188
- Paiement en actions				85		85
- Impact de la variation de taux de change				-16		-16
- Divers <sup>2</sup>				-640		-640
- Résultat de l'exercice 2007					1 714	1 714
<b>Situation au 31/12/2007</b>	<b>28 210 909</b>	<b>1 410</b>	<b>74 829</b>	<b>-30 822</b>	<b>1 714</b>	<b>47 131</b>
Dont :						
Part attribuable aux minoritaires		0	0	0	0	0
Part attribuable aux actionnaires de la société		1 410	74 829	-30 822	1 714	47 131

1 : Se référer à la Note 4.6.

2 : Se référer à la Note 4.6



## BILAN CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	2007	2006	2005
<b>ACTIF</b>				
<b>Total actif non courant</b>		<b>51 587</b>	<b>50 687</b>	<b>51 021</b>
Ecart d'acquisition	4.1	42 142	40 934	44 358
Autres immobilisations incorporelles	4.2	436	615	818
Immobilisations corporelles	4.3	1 336	885	1 064
Actifs financiers non courants		1 297	1 055	985
Actifs d'impôt différé	4.4	2 976	3 798	3 796
Actifs destinés à être cédés	4.1	3 400	3 400	0
<b>Total actif courant</b>		<b>46 918</b>	<b>42 039</b>	<b>43 398</b>
Stocks		6	14	24
Clients et autres débiteurs	4.5	38 651	33 746	34 085
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	8 261	8 279	9 288
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>98 505</b>	<b>92 726</b>	<b>94 418</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres</b>	4.6	<b>47 131</b>	<b>45 800</b>	<b>45 459</b>
Capital		1 411	1 399	1 399
Primes et réserves		44 006	44 320	44 541
Résultat de l'exercice		1 714	81	-481
Intérêts minoritaires		-	-	-
<b>Passifs non courants</b>		<b>2 127</b>	<b>3 664</b>	<b>7 034</b>
Provisions non courantes	4.7	552	471	400
Emprunts long terme	4.8	1 575	3 193	6 634
Passifs d'impôt différé		-	-	-
<b>Passifs courants</b>		<b>49 247</b>	<b>43 262</b>	<b>41 926</b>
Dettes financières court terme	4.8	16 288	13 544	10 582
Fournisseurs et autres créditeurs	4.9	32 786	29 523	30 320
Provisions courantes	4.7	173	195	1 023
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>98 505</b>	<b>92 726</b>	<b>94 418</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'euros	2007	2006
<b>1 - Opérations d'exploitation</b>		
Résultat de l'exercice	1 714	81
Amortissements, dépréciations et provisions	692	79
- Ecart d'acquisition	-	-
- Immobilisations incorporelles	235	209
- Immobilisations corporelles	418	627
- Provisions	39	-757
Paiement en actions	85	222
Résultat sur cession d'actifs non courants	13	26
Coût de l'endettement financier net	873	804
Charge d'impôt (yc impôts différés)	294	-21
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>3 671</b>	<b>1 191</b>
Impôts versés	-90	-176
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	1 833	2 830
<b>Flux net de trésorerie liée à l'activité opérationnelle</b>	<b>5 414</b>	<b>3 845</b>
<b>2 - Flux d'investissement</b>		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-833	-436
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	11
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-294	-177
Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	12	62
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	-398	-76
Dividendes reçus	-	-
Variation des prêts et avances consentis	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement</b>	<b>-1 510</b>	<b>-616</b>
<b>3 - Opérations de financement</b>		
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	188	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	21	-
Remboursement d'emprunts	-3 259	-3 371
Intérêts nets versés	-878	-813
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>	<b>-3 928</b>	<b>-4 184</b>
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie nette	-40	-67
<b>Variation globale de la trésorerie</b>	<b>-64</b>	<b>-1 022</b>
Trésorerie nette au début de l'exercice	8 236	9 258
Variation de la trésorerie	-64	-1 022
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	8 172	8 236

## 1 PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe Micropole-Univers pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 comprennent la société Micropole-Univers et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint, si applicable.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 23 avril 2008 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

### 1.1 REFERENTIEL APPLIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les états financiers consolidés du groupe ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au travers du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002.

Dans le cadre des options offertes par la norme IFRS 1, le groupe a décidé :

- de ne pas procéder au retraitement rétrospectif des écarts d'acquisition constatés avant le 1er janvier 2004 ;
- de transférer en « réserves consolidées » les écarts de conversion cumulés au 1er janvier 2004 ;
- de comptabiliser les écarts actuariels sur les engagements envers les salariés non encore constatés au 1er janvier 2004 en provisions pour retraites en contrepartie des capitaux propres ;

Le Groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements et interprétations approuvées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2007 et n'a pas anticipé celles dont l'application en 2007 est optionnelle, en particulier :

- IAS 1 R, Présentation des états financiers applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.
- IFRS 8, Segments opérationnels, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.
- IAS 23 R, Coûts d'emprunt, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.
- IFRIC 11, Actions propres et transactions intra-groupe, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2007.
- IFRIC 12, Concessions de services, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- IFRIC 13, Programme de fidélisation clients ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.
- IFRIC 14, Surfinancement d'un régime : Plafonnement de l'actif et contribution minimale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. »

### 1.2 BASES DE PREPARATION

Les états financiers sont présentés en millier d'euros.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés et classés en actifs détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

### 1.3 METHODES DE CONSOLIDATION

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle, qui se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir les avantages de leurs activités. Le contrôle est présumé en cas de détention de plus de 50% des droits de votes.

La méthode de l'intégration proportionnelle est utilisée pour les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres partenaires en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges de cette entité regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus values, dividendes ....) à l'exception des pertes de valeur.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Cette méthode consiste à substituer, à la valeur comptable des titres de participation, la quote-part du Groupe dans les capitaux propres de ces sociétés majorée des écarts d'acquisition.



#### **1.4 PRINCIPES DE CONVERSION**

La monnaie fonctionnelle d'une société est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère la société.

Les transactions réalisées par une société dans une devise autre (en monnaie étrangère) que sa monnaie fonctionnelle sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les états financiers des sociétés, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, sont convertis de la façon suivante :

- les postes du bilan des entités consolidées sont convertis sur la base des cours de clôture,
- les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé, qui est considéré comme approchant les cours de change aux dates des transactions,
- les gains et pertes latents résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans les capitaux propres.

#### **1.5 PRODUITS DE L'ACTIVITE**

Le chiffre d'affaires et les résultats sur l'ensemble des contrats au forfait s'échelonnant sur plusieurs exercices, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, sont constatés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de factures à établir ou de produits constatés d'avance, lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement. Par ailleurs, lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, intégrant le cas échéant des droits à recette complémentaires ou à réclamations, une provision pour perte à terminaison à hauteur de la différence est constatée.

Le chiffre d'affaires et les résultats sur les travaux en régie sont pris en compte au fur et à mesure de la réalisation de ces travaux.

Le chiffre d'affaires au titre des prestations de maintenance est constaté prorata temporis sur la durée du contrat et donne lieu à l'enregistrement de produits constatés d'avance.

Le chiffre d'affaires relatif à la vente de matériels est reconnu lors de la livraison du matériel.

#### **1.6 RESULTAT OPERATIONNEL**

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et charges à l'exception du coût de l'endettement financier net, des autres produits et charges financiers, de la quote-part dans les résultats des entreprises associés et des charges d'impôt.

Afin de faciliter la lisibilité de la performance du Groupe, les éléments significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé et à caractère non récurrent sont identifiés sur la ligne du résultat opérationnel intitulée « Autres produits et charges opérationnels ».

#### **1.7 PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS**

Les produits et charges financiers intègrent d'une part le coût de l'endettement financier net et, d'autre part, les autres produits et charges financiers.

Le coût de l'endettement financier net correspond au montant des charges d'intérêt au titre des dettes financières, diminué du montant des produits d'intérêt au titre des placements de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers se composent notamment des produits et pertes provenant des dividendes et du résultat net de change.

#### **1.8 RESULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action a été déterminé en tenant compte du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions propres.

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation, à savoir des options de souscription d'actions, des bons de souscription d'actions et des bons de souscription de parts créateurs d'entreprise. Ce résultat a été déterminé en utilisant la méthode du rachat théorique d'actions, selon laquelle, les fonds recueillis lors de l'exercice des instruments dilutifs sont supposés affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché déterminé à la date de clôture de l'exercice.

#### **1.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquiescer une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou l'élaboration d'une nouvelle offre en vue de la commercialisation de produits logiciels et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, leur rentabilité et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.

Les frais de développement portés à l'actif sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et peuvent donner lieu, le cas échéant, à la constatation d'une perte de valeur. Ils sont amortis, selon la méthode linéaire, sur une durée maximale d'utilisation prévue de 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles, principalement des logiciels acquis par les sociétés du Groupe, sont amorties sur des durées allant de douze mois à trois ans selon le mode linéaire.

#### **1.10 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Tous les regroupements d'entreprises postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises (composé du prix d'acquisition et des coûts directement attribuables) et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiés de l'entreprise acquise, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur. L'écart résiduel positif est inscrit au poste « écarts d'acquisition » et affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.

#### **1.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, sous déduction du cumul des amortissements et pertes de valeur. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ceux-ci sont comptabilisés comme des éléments distincts dans les immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée d'utilisation estimée des immobilisations :

- agencements et aménagements divers 3 à 10 ans
- matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- mobilier 5 à 10 ans

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe MICROPOLE-UNIVERS supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété des biens sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement.

#### **1.12 DEPRECIATION D'ACTIFS NON COURANTS**

Le groupe évalue, à chaque date d'arrêté des comptes, s'il existe un indice de perte de valeur des actifs d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT), telle que définie par la norme IAS 36. Une UGT est définie comme le plus petit groupe d'actifs dont les flux de trésorerie sont largement indépendants de ceux générés par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, l'actif correspondant est ramené à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une dépréciation comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise. En revanche, une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif peut être reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Dans cette hypothèse, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

#### **1.13 INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs financiers sont principalement composés de prêts et créances évalués au coût amorti et d'actifs évalués par le biais du compte de résultat.

Les prêts et créances évalués au coût amorti correspondent principalement à des prêts et dépôts-cautionnements à maturité supérieure à 3 mois et à des créances clients et autres débiteurs. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables, puis au coût amorti lors de chaque clôture, en application de la méthode dite du taux d'intérêts effectif. Ils font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation et sont dépréciés si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en résultat et peut être reprise si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement sur les exercices suivants.

Les actifs évalués par le biais du compte de résultat sont des actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat. Les principaux actifs du groupe entrant dans cette catégorie sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ce poste étant constitué de valeurs mobilières de placement de type OPCVM de trésorerie, sans risque à très court terme et facilement cessibles, ainsi que de liquidités sur des comptes courants bancaires.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, dettes financières et les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Les emprunts obtenus auprès des établissements de crédit, principalement pour financer les opérations de croissance externe, sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en « emprunts et dettes financières non courants » ou « emprunts et dettes financières courants » en fonction de leur échéance à plus ou moins d'un an. La charge d'intérêt est constatée dans la rubrique "Coût de l'endettement financier net".

En application d'IAS 39 et compte tenu des caractéristiques du contrat d'affacturage, les créances factorisées sont maintenues à l'actif du bilan et le financement de ces dernières figure en dettes financières courantes.

Les dettes fournisseurs et autres créanciers sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Le Groupe estime, cependant, ne pas être exposé de façon matérielle à ces risques dans la mesure où l'essentiel des flux opérationnels sont réalisées en euros.

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

#### **1.14 PROVISIONS**

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Les coûts résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés et formalisés ont été établis et qu'un début de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente chez les personnes concernées. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés

Les pertes à terminaison font l'objet d'une provision correspondant aux pertes estimées en fin de projet diminuées des pertes déjà constatées à l'avancement du projet.

#### **1.15 ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES ET ACTIVITES ABANDONNEES**

Lorsque le Groupe s'attend à recouvrer la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actif par sa vente plutôt que par son utilisation, les actifs et passifs de cette activité sont présentés distinctement sur les lignes « actifs destinés à être cédés » et « passifs destinés à être cédés » du bilan. Cet actif net classé comme tel est évalué au montant le plus faible entre la valeur comptable et sa juste valeur c'est-à-dire à son prix de vente estimé diminuée des coûts de la vente. Il ne fait, en conséquence, plus l'objet d'un amortissement. Les éventuelles pertes de valeur et le résultat de cession de ces actifs sont inclus dans le résultat opérationnel du Groupe.

Une activité abandonnée représente, selon la norme IFRS 5, une composante de l'activité du Groupe qui correspond à une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente.

#### **1.16 INFORMATIONS SECTORIELLES**

Selon la norme IAS 14, l'information sectorielle doit être fournie selon 2 niveaux, un niveau primaire et un niveau secondaire. Le choix des niveaux d'information dépend des différences de risques et de rentabilité ainsi que de la structure d'organisation du Groupe.

Les lignes de produits généralement utilisées par les entreprises du secteur informatique sont le conseil, l'intégration de services, l'édition de logiciel. Du fait d'organisations commerciales communes, d'offres de service globales, de forces de production et de savoir-faire partagés, d'une fertilisation croisée des activités,... les performances commerciales et les rentabilités de chaque ligne, sont étroitement liées. Les actifs et les passifs d'exploitation sont, pour la même raison, souvent gérés de manière globale, sans distinction de la notion de métier. L'affectation de ces actifs et passifs est souvent inexistante, et lorsqu'elle peut être reconstituée, ne saurait avoir la fiabilité suffisante si elle ne fait pas l'objet, au sein des entreprises, d'une utilisation opérationnelle.

L'analyse de l'organisation ne permet donc pas de privilégier une dimension sur une autre dans l'activité du Groupe au sens de la norme IAS. De ce fait, les développements précédents conduisent à considérer le Groupe dans son ensemble comme un unique secteur d'activité et à fournir, pour le premier niveau d'information sectorielle, une information par zone géographique.

#### **1.17 RETRAITES ET AVANTAGES SIMILAIRES**

Les engagements de retraite et assimilés couvrent principalement les indemnités de départ à la retraite en l'absence d'autres avantages postérieurs à l'emploi, du type compléments de retraite ou couverture de frais médicaux.

L'obligation sur les indemnités de départ à la retraite est évaluée à l'aide de la méthode des unités de crédit projetés (« projected unit credit method »); ces calculs actuariels intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, d'actualisation et de projection des salaires futurs.

Le Groupe a retenu l'option de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels existants au 1er janvier 2004 en contrepartie d'une diminution des capitaux propres. Les écarts actuariels, relatifs aux ajustements liés à l'expérience et aux effets des changements d'hypothèses actuarielles, apparus depuis le 1er janvier 2004 ne sont pas immédiatement comptabilisés en

résultat, en application de la méthode du « corridor » : leur fraction excédant 10% du maximum entre le montant des engagements d'une part et la valeur de marché des placements d'autre part est amortie sur la durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

### 1.18 PAIEMENTS EN ACTION

Le Groupe a attribué au personnel des options de souscription d'actions qui, lors de leur exercice, donnent lieu à l'émission d'actions nouvelles par augmentation de capital. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 qui couvre les paiements fondés sur des actions, une charge de personnel est comptabilisée à hauteur de la juste valeur des avantages consentis aux employés au titre des instruments de capitaux propres reçus. Cette charge qui est évaluée à la date d'attribution des options sur la base d'un modèle BINOMIAL (type lattice), est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

### 1.19 IMPOTS

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) l'écart d'acquisition non déductible fiscalement, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

## 2 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le 22 novembre 2007, Micropole-Univers Consulting a annoncé l'acquisition de la société Apsalys. Cette acquisition a été réalisée en numéraire, avec un complément de prix lié à des critères de performances pour la période 2007 à 2010 en termes de chiffre d'affaires et de rentabilité. Créée en 2004, Apsalys est spécialisée dans le conseil et l'intégration de solutions ERP (solutions de planification des ressources des entreprises) dans le domaine des Sciences de la Vie. Les états financiers de l'entité ont été consolidés sur 2 mois à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2007. Le Chiffre d'affaires 2007 en année pleine s'établit à environ 1 million d'euros.

Fin décembre 2007, la société CCMI a été acquise pour son expertise autour du conseil et l'intégration de solutions ERP. Elle a été créée début 2007. La société a été consolidée sur la base des comptes au 31 décembre 2007. Le Chiffre d'affaires 2007 en année pleine s'établit à environ 0,4 million d'euros.

Dans le cadre de la signature d'un accord de cession de la participation au capital de la société Cross Systems Company par Micropole-Univers à la société Sinouhé Immobilier, il est rappelé que le transfert de l'activité et des salariés de Cross Systems Company à sa filiale Cross Systems Ingénierie, dans le cadre d'un apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, a été approuvé par l'Assemblée Générale de Cross Systems Company du 29 juin 2007. Ce contrat prévoit également la cession par Cross Systems Company à Micropole Univers de ses participations au capital des sociétés Cross Systems Ingénierie et Micropole Univers Institut, prévue début avril 2008 (se reporter au § 4.10.6).

La société Netvertis, société suisse, a été dissoute, le 1<sup>er</sup> juillet 2007 dans la société CROSS Systems Suisse.

### 2.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION 2007 ET 2006

Pour mémoire, les comptes consolidés au 31 décembre 2007 intègrent l'ensemble des sociétés suivantes :

Sociétés	Pays	Méthode consolidation	% de contrôle en 2007	% de contrôle en 2006
Micropole Univers	France	Société mère		
Univers Informatique	France	IG	100 %	100 %
Conceptware	France	IG	100 %	100 %
Micropole Univers Consulting	France	IG	100 %	100 %
Micropole Univers Suisse	Suisse	IG	100 %	100 %
Netvertis	Suisse	IG	dissoute	100 %
CROSS systems Company	France	IG	90,10 %	90,10 %
CROSS Systems Suisse	Suisse	IG	100 %	100 %

Micropole Univers Institut	France	IG	90,10 %	90,10 %
CROSS Systems Ingenierie	France	IG	90,10 %	90,10 %
CROSS Systems Management	France	IG	90,10 %	90,10 %
CROSS Systems Informatique	France	IG	90,10 %	90,10 %
Apsalys	France	IG	100 %	
CCMI	France	IG	95 %	

IG : Intégration globale

## 2.2 IMPACT SUR LE BILAN DE L'ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les actifs, passifs et passifs éventuels des sociétés acquises en 2007, évalués à leur date d'entrée dans le groupe, sont détaillés ci-après et rapprochés avec les flux de trésorerie correspondants :

En milliers d'euros	2007	2006
Immobilisations incorp. et corporelles	15	
Autres actifs financiers	16	
Clients et autres débiteurs	694	
Fournisseurs et autres créditeurs	- 808	
Provisions	- 22	
<b>Actifs Nets acquis</b>	<b>- 105</b>	<b>0</b>
Ecart d'acquisition	1 208	
Dettes sur compléments de prix	- 911	
<b>Total acquisition</b>	<b>192</b>	<b>0</b>
Dont :		
Prix d'acquisition versé en numéraire	200	0
Trésorerie des filiales acquises	8	0

## 3 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

En milliers d'euros	2007	2006
France	62 776	56 043
Suisse	15 674	13 419
<b>Total</b>	<b>78 450</b>	<b>69 462</b>

Le Groupe est implanté principalement en France et en Suisse. Pour ses besoins de gestion, seules les entités géographiques constituent des centres de profit pour lesquels il existe une mesure complète de la performance. La ventilation du chiffre d'affaires, des actifs est donnée en Note 4.10.1 « Activité par zone géographique »

### 3.2 CHARGES DE PERSONNEL

En milliers d'euros	2007	2006
Salaires	37 924	34 022
Charges sociales	15 532	14 111
Paiement en actions	85	222
<b>Total</b>	<b>53 541</b>	<b>48 355</b>

### 3.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

En milliers d'euros	2007	2006
Restructurations et dépréciation d'actifs	- 96	- 817
Résultat provenant des activités abandonnées ou cédées de Cross Systems Company		3 400
Dépréciation des écarts d'acquisition		- 3 400
Autres	- 294	- 44
<b>Total</b>	<b>- 390</b>	<b>- 861</b>

### 3.3.1 Restructurations et dépréciation d'actifs

En 2006, des coûts de remise en état consécutifs au départ des locaux de Nanterre et Paris ont été comptabilisés à hauteur de 0,2 million d'euros. Les autres coûts représentent des charges de restructuration, principalement des indemnités de départ, à caractère non récurrents et individuellement significatives.

### 3.3.2 Dépréciation des écarts d'acquisition

Cette rubrique constate l'impact du reclassement de la valeur recouvrable estimée de la société Cross Systems Company (voir § 4.10.6) des postes au bilan d'écarts d'acquisition vers celui d'actifs destinés à la cession.

La valeur recouvrable des deux groupes d'UGT (France et Suisse) a été déterminée en utilisant les projections à 5 ans de flux de trésorerie établies à partir d'estimations et plan à moyen terme. Les prévisions sont fondées sur des plans d'actions commerciaux par entités et sur les données macroéconomiques fournies par le Syntec Informatique. Au delà de ces 5 années, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance à l'infini variant de 1,5 à 2,5%. L'actualisation de ces flux est effectuée sur la base du coût moyen pondéré du capital (CMPC) après impôt du Groupe variant de 9 à 10%.

Ces tests ont été corroborés par des travaux d'analyse réalisés courant 2007 par un cabinet expert en évaluation d'entreprise. Ces tests n'ont donné lieu à aucune dépréciation des écarts en 2006 et 2007.

### 3.4 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

En milliers d'euros	2007	2006
Charges d'intérêts	- 888	- 819
Produits d'intérêts	15	15
<b>Total</b>	<b>-873</b>	<b>-804</b>

### 3.5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En milliers d'euros	2007	2006
Résultat net de change	-1	5
Autres	69	2
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>7</b>

### 3.6 IMPOTS SUR LES RESULTATS

#### 3.6.1 Détail des impôts sur les résultats

En milliers d'euros	2007	2006
Impôts exigibles	529	21
Impôts différés	- 823	
<b>Total</b>	<b>- 294</b>	<b>21</b>

#### 3.6.2 Analyse de la charge d'impôts

En milliers d'euros	2007	2006
Résultat avant impôts sociétés	2 008	60
Impôt théorique (34,43% en 2007)	- 691	- 20
Impôt sur différences permanentes	- 42	- 36
Imputation du crédit d'impôt recherche et du crédit impôt famille	179	111
Résultats imputés sur déficits reportables préalablement non reconnus	262	- 34
Autres	- 2	
Imposition réelle	- 294	21
Taux effectif d'imposition	14,6%	n.a
Dont :		
Impôts courants	529	21
Impôts différés	- 823	
<b>Total</b>	<b>- 294</b>	<b>21</b>

### 3.7 RESULTAT PAR ACTION

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action prend en compte les actions en circulation et les options sur actions ayant un effet dilutif.

	2007	2006
Résultat net en milliers d'euros	1 714	81
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	28 007	27 988
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat dilué (en milliers)	31 269	31 468
<b>Résultat net par action (en euros)</b>	<b>0,06</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net dilué par action (en euros)</b>	<b>0,05</b>	<b>0</b>

#### 4 NOTES RELATIVES AU BILAN

##### 4.1 ECARTS D'ACQUISITION

En milliers d'euros	2007	2006
Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier	40 934	44 357
Acquisition de l'exercice	1 208	98
Compléments de prix sur acquisitions antérieurs à l'exercice		-121
Cessions		
Ecart de conversion		
Dépréciation		
Autres		-3 400
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>42 142</b>	<b>40 934</b>

En milliers d'euros	2007	2006
Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier des actifs destinés à être cédés	3 400	0
Estimation prix cession nets		3 400
Dépréciation		
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>3 400</b>	<b>3 400</b>

Selon la norme IFRS sur les actifs destinés à être cédés, le poste « Autres » comprend le prix de cession estimé de la société Cross Systems Company (voir détail de l'opération dans le paragraphe événements postérieurs à la clôture).

Les principaux écarts d'acquisition par groupe d'UGT se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2007	2006
France	34 677	34 435
Suisse	7 465	6 499
<b>Total</b>	<b>42 142</b>	<b>40 934</b>

Le goodwill de la société Netvertis a été réalloué à la suite de sa cession par Micropole Univers SA et de la fusion avec Cross Systems Suisse.

##### 4.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	2007			2006		
	Valeur Brute	Amortisse. et déprécia.	Valeur Nette	Valeur Brute	Amortisse. et déprécia.	Valeur Nette
Logiciels	1 633	- 1 610	23	1 913	- 1 905	8
Frais de développement	968	- 555	413	968	- 361	607
Autres incorporels	2	- 2	0	93	- 93	0
<b>Total incorporels</b>	<b>2 602</b>	<b>-2 166</b>	<b>436</b>	<b>2 974</b>	<b>-2 359</b>	<b>615</b>

En milliers d'euros	Logiciels	Frais de développement	Autres incorporels	Total
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>8</b>	<b>607</b>	<b>0</b>	<b>615</b>
Acquisitions	56			56
Cessions				
Variations de périmètre	0	0	0	0
Pertes de valeurs				
Amortissements	- 41	- 194		- 235
Reclassements				
Ecart de conversion				
<b>Valeur nette au 31 décembre</b>	<b>23</b>	<b>413</b>	<b>0</b>	<b>436</b>

#### 4.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	2007			2006		
	Valeur Brute	Amortisse. et déprécia.	Valeur nette	Valeur Brute	Amortisse. et déprécia.	Valeur nette
Agencements et aménagements divers	1 468	- 801	667	1 173	-713	460
Matériel de bureau & inform.	2 142	- 1 646	496	1 861	-1 534	327
Mobilier	584	- 484	99	625	-530	95
Crédit bail	429	- 360	69	326	- 326	0
Autres	31	- 26	5	4	- 1	3
<b>Total corporels</b>	<b>4 654</b>	<b>- 3 317</b>	<b>1 336</b>	<b>3 989</b>	<b>- 3 104</b>	<b>885</b>

En milliers d'euros	Agencements	Matériel de bureau & Inf.	Mobilier	Crédit Bail	Autres	Total
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>460</b>	<b>327</b>	<b>95</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>885</b>
Acquisitions	324	414	36	95	4	873
Cessions	- 11	- 5				- 16
Variations de périmètre	12				3	15
Pertes de valeurs						
Amortissements	- 118	- 236	- 32	- 26	- 5	- 417
Reclassements						
Ecart de conversion		-4				- 4
<b>Valeur nette au 31 décemb.</b>	<b>667</b>	<b>496</b>	<b>99</b>	<b>69</b>	<b>5</b>	<b>1 336</b>

#### 4.4 IMPOTS DIFFERES

En France, le groupe a opté en faveur du régime d'intégration fiscale au travers de 2 sociétés têtes de groupe constituées par les filiales de Micropole Univers et de CROSS Systems. Au 31 décembre 2006, les impôts différés actifs sont essentiellement constitués de déficits reportables du groupe intégré Micropole-Univers dont l'origine se situe en 2001, 2002 et 2003 pour lesquels il a été estimé qu'ils pourront être imputés sur des bénéfices fiscaux futurs. Les déficits reportables du groupe intégré Micropole-Univers des exercices 2004 à 2006 n'ont pas donné lieu à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés supplémentaires par prudence. Les impôts différés passifs du groupe ne sont pas significatifs. En 2007, le groupe a commencé à consommer ces impôts différés actifs :

En milliers d'euros	2007	2006
Déficits fiscaux reportables indéfiniment	18 499	20 070
Actifs d'impôts différés total (Taux IS à 34,43%)	6 369	6 910
Actifs d'impôts différés non constatés	3 393	3 112
<b>Total actifs d'impôts constatés</b>	<b>2 976</b>	<b>3 798</b>

#### 4.5 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

En milliers d'euros	2007	2006
Créances clients brutes	20 500	17 508
Dépréciation	- 1 531	- 1 520
Créances affacturées (application IAS 39 au 1/1/05)	15 053	11 813
<b>Total créances clients</b>	<b>34 022</b>	<b>27 801</b>

Les autres débiteurs s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2007	2006
Créances fiscales et sociales	3 215	5 171
Autres créances	488	212
Charges constatées d'avance	926	562
<b>Total autres débiteurs</b>	<b>4 629</b>	<b>5 945</b>

#### 4.6 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2007, le capital nominal est de 1 410 545,45 euros, composé de 28 210 909 actions de 0,05 euros chacune, entièrement libérées. Les actions pouvant justifier d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double (5 244 234 actions au 31 décembre 2007).



Faisant usage des délégations en cours, le Conseil, a procédé en date du 18 décembre 2007 à une augmentation de capital de 11 133,15 euros par création de 222 663 actions nouvelles dans le cadre de l'exercice de 217 779 options de souscription d'actions en 2007 et de l'exercice de 14 654 BSA attribués sur les ABSA 2005 donnant droit à 4 884 actions nouvelles.

Dans le cadre de l'opération en cours d'acquisition complémentaire de titres sur CROSS Systems Company déjà contrôlée exclusivement, le Groupe a choisi d'imputer sur les capitaux propres l'écart entre le coût d'acquisition des titres (640 milliers d'euros au 31 décembre 2007) et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représenteront à la date de leur acquisition.

Pour mémoire, Micropole-Univers a procédé en octobre 2005 à l'émission de 6 249 802 ABSA avec maintien du droit préférentiel de souscription, à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes. Le prix de souscription unitaire était fixé à 1,45 euro, soit un montant brut d'augmentation de capital de 9 062 213 euros. L'exercice de la totalité de ces BSA donnerait lieu à la création de 2 083 267 actions nouvelles. Trois BSA donneront droit au titulaire de BSA de souscrire une action nouvelle, de jouissance courante, au prix de 2,50 euros par action. Ces BSA pourront être exercés du 3 novembre 2005 au 15 juin 2008 inclus, soit une durée d'environ 32 mois.

Le capital potentiel du Groupe s'élèverait à 1 573 milliers d'euros, correspondant à 3 262 221 actions supplémentaires, en cas :

- d'exercice des options de souscription d'actions en faveur du personnel du Groupe
- d'exercice des bons de souscription de parts créateurs d'entreprise
- d'exercice de bons de souscription d'actions

#### Caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions

Les options pourront être consenties aux salariés de la Société et de ses filiales. Elles donneront droit à la souscription d'actions de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital de la Société à raison de 1 option pour 1 action. Ce prix ne pourra être inférieur à 95 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où les options seront consenties.

Au cours de l'exercice 2007, il a été attribué à des salariés non mandataires 120 000 options de souscription d'actions au prix d'exercice de 1,06 euro par action. 217 779 options ont été levées par eux.

Année de mise en place des plans	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice de l'option	Nombre d'actions restant à émettre au 31.12.07	Année limite de levée des options
2002 - CA du 16 avril 2003	1 670 000	0,8 euro	1 456 384	2010
2003 - CA du 29 juillet 2003	550 000	1,18 euro	545 837	2010
<b>Total</b>	<b>2 220 000</b>		<b>2 002 221</b>	

Les principales données et hypothèses sous-tendant l'évaluation de la juste valeur de ces instruments de capitaux propres sont les suivantes :

	Plan 2002	Plan 2003
Prix de l'action à la date d'attribution en euros	0,94	1,42
Volatilité attendue en %	70 %	70 %
Taux sans risque en %	3,67 %	3,5 %
Taux de dividende en %	0 %	0 %
Durée de vie de l'option (ans)	7 ans	7 ans
<b>Juste valeur des options (en euros)</b>	<b>0,60</b>	<b>0,91</b>

Compte tenu d'une hypothèse de turnover de 20% observée sur la population concernée par l'attribution de ces instruments, une charge de 85 milliers d'euros a été enregistrée sur l'exercice 2007. Ces plans n'auront plus d'impact en résultat sur les exercices à venir.

#### Caractéristiques des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises

Ils donneront droit à la souscription d'actions de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital de la Société à raison de 1 BSPCE pour 1 action.

	Plan 2002
Date de l'Assemblée	28 juin 2002
Date du conseil d'administration	4 juillet 2002
Nombre total de BSPCE pouvant être consentis	500 000
Nombre de BSPCE attribués au 31 décembre 2007	500 000
Point de départ d'exercice du Bon	
1 <sup>ère</sup> tranche d'un tiers	12 mois à partir de l'attribution
2 <sup>ème</sup> tranche d'un tiers	24 mois à partir de l'attribution
3 <sup>ème</sup> tranche d'un tiers	36 mois à partir de l'attribution
Date d'expiration du Bon	5 ans à compter de la date d'attribution
Prix d'émission	2,46 euros
Mandataires sociaux concernées	2

### Caractéristiques des bons de souscription d'actions

Par décision du 1<sup>er</sup> décembre 2004, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 30 juin 2004 de procéder à l'émission de diverses valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le Conseil a décidé, le 1<sup>er</sup> décembre 2004, de procéder à l'émission de 400.000 Bons de Souscription d'Action à raison d'un BSA par action Micropole-Univers. L'exercice de la totalité de ces BSA donnera lieu à la création de 400 000 actions nouvelles. Le Conseil a décidé que ces BSA seraient émis au prix de 1,39 euros par action d'une valeur nominale de 0,05 euros représentant un montant nominal de 20 000 euros.

<b>Plan 2004</b>			
Date de l'Assemblée	30 juin 2004		
Nombre total de BSA pouvant être consentis	400 000		
Date des premières attributions au titre de ce plan	Décembre 2004		
Nombre de BSA attribués cumulés au 31 décembre 2007	120 000		
Point de départ d'exercice du Bon	1 an à partir de la date d'attribution	2 ans à partir de la date d'attribution	3 ans à partir de la date d'attribution
Minimum de cours de l'action	2 euros	2,4 euros	3 euros
Date d'expiration du Bon	4 ans à compter de la date d'attribution		
Prix d'émission	1,39 euros		
Personnes concernées	1		
Dont BSA détenus par membres du Conseil	0		

#### **4.7 PROVISIONS**

En milliers d'euros	2006	Dotation	Reprise (utilisée)	Reprise (non utilisée)	Variation périmètre	Autres	2007
Provision retraites	471	81					552
Provision risques	195	19	- 43	- 20	22		173
<b>Total</b>	<b>666</b>	<b>100</b>	<b>- 43</b>	<b>- 20</b>	<b>22</b>		<b>725</b>
Dont :							
Provision non courantes						471	552
Provision courantes						195	173

L'évolution des engagements de retraites et assimilés est basée sur des hypothèses actuarielles de taux d'actualisation de 4%, d'une augmentation de salaires moyenne de 2% et d'un taux d'inflation de 2%.

Les écarts actuariels, relatifs aux ajustements liés à l'instauration d'une contribution patronale de 25% assise sur les indemnités versées lors d'une mise à la retraite à l'initiative de l'employeur, apparue sur la loi de Financement de la sécurité sociale pour 2008 (JO du 21 décembre 2007), n'ont pas été comptabilisés en résultat, en application de la méthode du « corridor ».

En milliers d'euros	2007
Engagements au 1 <sup>er</sup> janvier	471
Coût des services rendus au cours de l'exercice	62
Charges d'intérêts sur l'obligation	19
Ecarts actuariels	-
Prestations versées aux salariés	-
Autres	-
<b>Valeur nette au 31 décembre</b>	<b>552</b>

#### **4.8 ENDETTEMENT FINANCIER**

En milliers d'euros	2007	2006
Emprunts à long terme	1 028	3 193
Dettes sur compléments de prix	530	
Divers	17	
<b>Emprunts à long terme</b>	<b>1 575</b>	<b>3 193</b>
Emprunts à long terme – part à moins d'un an	2 152	3 163
Autres dettes financières	720	723
Dettes sur compléments de prix	263	
Dettes envers société d'affacturage	13 153	9 658
<b>Dettes financières court terme</b>	<b>16 288</b>	<b>13 544</b>
<b>Endettement financier brut</b>	<b>17 863</b>	<b>16 737</b>

Dont :

Endettement bancaire long terme	<b>3 180</b>	<b>6 356</b>
Autres Dettes court terme	<b>14 683</b>	<b>10 381</b>

Les emprunts à long terme incluent :

- deux emprunts d'un montant respectif à l'origine de 4 et 4,5 millions d'euros souscrits au cours de l'exercice 2001 et 2002 en vue du financement de l'acquisition de la société Univers Informatique dont le solde cumulé s'élève au 31 décembre 2007 à 0,5 millions d'euros. Les intérêts contractuels sur ces emprunts sont calculés sur une base respective *EURIBOR* + 1,10 % et + 1%.
- un emprunt syndiqué de 4 millions d'euros à l'origine souscrit au cours de l'exercice 2004 en vue du financement de l'acquisition du groupe CROSS dont le solde cumulé s'élève au 31 décembre 2007 à 1,1 millions d'euros. Les intérêts contractuels sur cet emprunt sont calculés sur une base *EURIBOR* + 1,50 %.
- un emprunt de 4,2 millions d'euros à l'origine souscrit au cours de l'exercice 2004 dont le solde cumulé s'élève au 31 décembre 2007 à 1,5 millions d'euros. Les intérêts contractuels sur cet emprunt sont calculés sur une base *LIBOR*.

Par ailleurs, la Société s'était engagée à respecter un certain nombre de ratios financiers habituels. Au 31 décembre 2006, le Groupe ne respectait pas l'intégralité des ratios. Les banques ont accepté début 2008 que le non respect de ces ratios de couverture soit sans incidence sur la disponibilité des lignes. Les ratios de covenants sont établis de la façon suivante :

- emprunt 2002 : le ratio d'endettement net moyen terme consolidé rapporté à la situation nette consolidée doit être inférieur à tout moment à 0,5 et le ratio d'endettement net moyen terme consolidé rapporté à la capacité d'autofinancement inférieur à 3 ;
- emprunt syndiqué 2004 : le ratio d'endettement net moyen terme consolidé rapporté à la situation nette consolidée doit être inférieur à 0,5 à partir de 2005, le ratio d'endettement net moyen terme consolidé rapporté à l'EBITDA consolidé inférieur à 1 en 2005 et 0,5 au-delà et le ratio EBITDA consolidé sur frais financiers consolidé supérieurs à 8 à compter de 2005 ;
- emprunt 2004 : sur les filiales CROSS Systems Suisse et Micropole Univers Suisse, le ratio d'endettement net moyen terme rapporté à l'EBITDA doit être inférieur à 1,25, le ratio EBITDA consolidé sur frais financiers supérieurs à 6,5 et la somme des fonds propres et prêts des actionnaires supérieurs à 7,5 millions de Francs Suisse.

Ces emprunts sont assortis de suretés habituelles principalement le nantissement de 100 % des titres de participation d'Univers Informatique, de Cross Systems Company et des filiales Suisse concernées ainsi que le fonds de commerce Micropole-Univers.

#### Echéancier des dettes bancaires

En milliers d'euros	2008	2009	Total
Emprunts 2001 et 2002	490		490
Emprunt syndiqué de 2004	866	218	1 084
Emprunt 2004	774	774	1 548
Emprunt souscrit par la filiale Suisse	22	36	58
<b>Total</b>	<b>2 152</b>	<b>1 028</b>	<b>3 180</b>

#### Analyse de l'endettement financier net

En milliers d'euros	2007	2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 261	8 279
Concours bancaires courants	- 80	- 29
Intérêts courus non échus	- 9	- 14
<b>Trésorerie Nette</b>	<b>8 172</b>	<b>8 236</b>
Emprunts bancaires long terme	3 180	6 356
Dettes envers société d'affacturage	13 153	9 658
Dettes sur compléments de prix	793	
Autres dettes financières à moins d'un an	648	680
<b>Trésorerie à court terme</b>	<b>17 774</b>	<b>16 694</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>9 602</b>	<b>8 458</b>
Dont :		
Hors affacturage et hors dettes sur compléments de prix	- 4 344	-1 200

#### **4.9** FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

En milliers d'euros	2007	2006
Dettes fournisseurs	9 260	6 150
Dettes fiscales et sociales	18 533	17 675
Autres dettes	510	845
Produits constatés d'avance	4 483	4 853
<b>Total autres débiteurs</b>	<b>32 786</b>	<b>29 523</b>

#### 4.10 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

##### 4.10.1 Informations sectorielles

Comme il a été indiqué en Note 1.16, le Groupe est considéré comme un unique secteur d'activité. Les principaux éléments par zones géographiques sont :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires	Résultat Net	Total des actifs
France	56 043	- 834	75 725
Suisse	13 419	915	17 001
TOTAL			
<b>ANNEE 2006</b>	<b>69 462</b>	<b>81</b>	<b>92 726</b>
France	62 776	840	81 023
Suisse	15 674	874	17 482
TOTAL			
<b>ANNEE 2007</b>	<b>78 450</b>	<b>1 714</b>	<b>98 505</b>

##### 4.10.2 Politique de gestion des risques

Le Groupe est exposé à certains risques, dont notamment :

- Les risques juridiques :

Le Groupe n'est soumis à aucune réglementation particulière. L'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative. Par ailleurs, le Groupe n'a connaissance d'aucun litige ou arbitrage susceptible d'avoir une incidence significative sur son patrimoine, ses activités ou ses résultats.

- Les risques de taux :

Le groupe est exposé au risque de variation des taux d'intérêts compte tenu de ses financements à court et moyen terme sur une base de taux variables. Aucun instrument de couverture n'a été pris. Si les taux d'intérêt augmentaient de 1%, alors la charge financière du groupe augmenterait d'environ 160 000 euros sur 1 an.

- Les risques de change

Le Groupe est exposé à deux types de risques de change, pouvant impacter les états financiers : d'une part, des risques liés à la conversion, pour les besoins de l'élaboration des comptes consolidés, des comptes en devises (EUR et CHF) des filiales consolidées ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro et d'autre part, des risques opérationnels sur les flux d'exploitation non libellés en devises de fonctionnement des entités.

En 2007, compte tenu de l'évolution du taux de conversion du Franc Suisse / Eur, le groupe a subi une baisse du CA en 2007 par rapport à 2006, à taux de change constant, de l'ordre de 0,7 million d'euros. Les sociétés facturent quasi exclusivement dans leur monnaie fonctionnelle et supportent donc peu le risque de change. De même, l'essentiel des charges afférentes est libellés dans la devise de fonctionnement.

En conséquence, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de politique de couverture du risque de change

- Les risques de crédit :

Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Les actifs à court et moyen terme qui pourraient par nature exposer le Groupe à une éventuelle concentration du risque de crédit correspondent d'une part aux placements financiers à court terme et d'autre part aux comptes clients. Les placements financiers à court terme sont essentiellement effectués sur supports monétaires de maturité courte et prennent la forme de valeurs mobilières de placement gérées par des institutions financières de premier plan émis par des sociétés ou institutions financières bénéficiant d'une bonne notation accordée par des agences de notation reconnues. Ces placements à court terme ne constituent donc pas un risque significatif. Le Groupe détient par ailleurs des créances sur ses clients ; ces créances sont quasi intégralement garanties par le contrat d'affacturage. Par ailleurs, les clients du Groupe sont équitablement répartis sur plusieurs secteurs d'activité. Les activités des clients du Groupe peuvent être affectées par leur environnement économique et les créances correspondantes s'en trouver affectées par voie de conséquence, mais le Groupe estime qu'aucun de ses clients, aucun des secteurs d'activité ni aucune des zones géographiques où il opère ne présentent un risque significatif d'irrecouvrabilité. Les créances échues de plus de 120 jours et non provisionnées représentent moins de 1% du solde client.

- Les risques de liquidité :

Le Groupe veille à maximiser ses flux de trésorerie d'exploitation afin d'être en mesure de financer les investissements nécessaires à son développement et à sa croissance. Outre les emprunts longs terme détaillés en Notes 4.8, le Groupe a recours à une société d'affacturage pour financer ses créances clients.

- Information sur la juste valeur des instruments financiers

Conformément aux dispositions d'IFRS 7, le groupe ne détient pas d'instruments financiers pouvant conduire à un ajustement matériel de la juste valeur des actifs et passifs financiers par rapport à leur valeur comptable au bilan.

En milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Actifs disponible à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan du 31 12 07	Juste valeur
Autres actifs financiers non courant			1 297			1 297	1 297
Clients			34 022			34 022	34 022
Autres débiteurs			4 629			4 629	4 629
Trésorerie et équivalents	8 261					8 261	8 261
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>8 261</b>		<b>39 948</b>			<b>48 209</b>	<b>48 209</b>

Emprunts long terme				1 575		1 575	1 575
Dettes financières court terme	89			16 199		16 288	16 288
Fournisseurs				9 260		9 260	9 260
Autres créditeurs				23 526		23 526	23 526
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>89</b>			<b>50 560</b>		<b>50 649</b>	<b>50 649</b>

En milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Actifs disponible à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan du 31 12 06	Juste valeur
Autres actifs financiers non courant			1 055			1 055	1 055
Clients			27 801			27 801	27 801
Autres débiteurs			5 945			5 945	5 945
Trésorerie et équivalents	8 279					8 279	8 279
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>8 279</b>		<b>34 801</b>			<b>43 080</b>	<b>43 080</b>

Emprunts long terme				3 193		3 193	3 193
Dettes financières court terme	43			13 501		13 544	13 544
Fournisseurs				6 150		6 150	6 150
Autres créditeurs				23 373		23 373	23 373
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>43</b>			<b>46 217</b>		<b>46 260</b>	<b>46 260</b>

- Les risques actions :

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements ou d'actions auto-détenues en propre à l'exception d'un contrat de liquidité. L'incidence directe qu'aurait une variation des actions au sein de ce contrat sur le résultat et les capitaux propres du Groupe est considérée comme négligeable.

- Risques liés à l'activité :

Le principal risque réside dans l'incapacité (i) de fournir la prestation pour laquelle le Groupe s'est engagé ou (ii) de la réaliser dans les délais fixés contractuellement. A ce titre, des efforts importants de formation sont prodigués à l'ensemble des personnels sur projets, en particulier pour leur permettre d'approfondir leurs compétences et d'acquérir différents niveaux de certification. Par ailleurs, nombreux sont les projets clients nécessitant de travailler avec des partenaires à l'égard desquels le Groupe peut se trouver en état de dépendance pour l'exécution desdits projets. Le Groupe cible avec soin ses propres fournisseurs et veille à négocier au mieux les termes et conditions régissant ses relations avec ses partenaires éditeurs, cotraitants ou sous-traitants, dans le cadre des projets.

Les systèmes d'information doivent répondre tant aux besoins internes du Groupe qu'aux besoins des clients dans le cadre des services rendus. Afin d'assurer la maîtrise des risques de défaillance de ses systèmes d'information, le Groupe a mis en place un certain nombre de règles de sécurité.

Ces différents risques sont appréhendés par une politique de prévention au niveau des entités opérationnelles, complétée par une couverture d'assurance au niveau du Groupe. Le Groupe est assuré pour les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile générale et professionnelle pouvant lui incomber en raison de ses activités placées auprès de plusieurs compagnies d'assurances. Les termes et conditions de ce programme, y compris les limites de couvertures, sont revus et ajustés périodiquement pour tenir compte de l'évolution du chiffre d'affaires, des activités exercées et des risques encourus. Il a également souscrit des assurances couvrant les dommages aux biens et les pertes d'exploitation.

Le risque lié au départ d'hommes clés est limité par une organisation en départements répartissant les fonctions opérationnelles sur plusieurs managers.

#### 4.10.3 Engagements

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres engagements que ceux identifiés dans les notes annexes et il n'est pas survenu de faits exceptionnels susceptibles d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe.

- Contrats de location :

Les engagements futurs minimum relatifs aux contrats de location en cours (hors loyers de biens capitalisés) au 31 décembre 2007 sont les suivants :

En milliers d'euros	2007	2006
A moins d'un an	128	188
De un à cinq ans	133	51
A plus de cinq ans		
<b>Total</b>	<b>261</b>	<b>239</b>

- Autres engagements

En milliers d'euros	2007	2006
Avals, cautions et garanties données		
Autres engagements reçus	200	200
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>200</b>

Les actionnaires dirigeants de la société NETVERTIS ont délivré au bénéfice de MICROPOLE UNIVERS une garantie de 200.000 euros sur les élément d'actif et de passif de la société NETVERTIS (avec un seuil de déclenchement à 10.000 euros). Cette garantie sera éteinte au 1er janvier 2008.

Les engagements donnés aux banques dans le cadre des emprunts sont mentionnés dans la note « Endettement financier ».

- Droit individuel de formation :

Au 31 décembre 2007, le volume d'heures de la part ouverte et non consommée des droits est d'environ 30 913 heures. Le groupe n'a pas constaté de provisions à ce titre dans les comptes.

#### 4.10.4 Passifs éventuels

A la date d'arrêté des comptes, il n'existe pas de passif éventuel susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe.

#### 4.10.5 Transactions avec les parties liées

- Rémunération des dirigeants :

Les dirigeants sont les 2 membres fondateurs du Groupe. Les rémunérations versées au cours de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'euros	2007	2006
Salaires et autres avantages à court terme	383	383
Indemnité de fin de contrat	0	0
<b>Total</b>	<b>383</b>	<b>383</b>

Les 2 fondateurs du groupe bénéficient d'une assurance chômage (GSC) dont les cotisations sont prises en charge par le Groupe. Ils ne disposent pas d'options de souscription d'actions mais bénéficient de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises (Note 4.6). Par ailleurs, il n'existe pas de régime type retraite chapeau.

#### 4.10.6 Evènements postérieurs à la clôture

La société Micropole Univers a convenu le 28 mars 2007 avec la société Sinouhé Immobilier un contrat de cession de sa participation au capital de la société Cross Systems Company. Ce contrat prévoyait la réalisation préalable de différentes opérations intermédiaires en 2007 dont le transfert de l'activité et des salariés de Cross Systems Company à sa filiale Cross Systems Ingénierie dans le cadre d'un apport partiel d'actif soumis au régime des scissions approuvée en juin 2007 et la réalisation d'une augmentation de capital de Cross Systems Company à l'effet de ramener ses capitaux propres à un niveau positif et de diminuer le niveau de son endettement;

Cross Systems Company a finalisé le 13 février 2008 l'augmentation de capital de 9,5 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, lancée le 21 janvier 2008. Les 47 678 388 actions nouvelles (157 actions nouvelles pour 20 actions existantes) ont été souscrites à titre irréductible pour 43 168 406 actions et à titre réductible pour 4 509 982 actions. Micropole Univers, actionnaire majoritaire de Cross Systems Company, a souscrit 47 469 356 actions nouvelles dont 42 959 753 à titre irréductible et 4 509 603 à titre réductible. Comme indiqué dans le prospectus visé par l'AMF en date du 14 janvier 2008, la souscription de Micropole Univers a été libérée par voie de compensation avec sa créance de compte courant d'actionnaire. A l'issue de cette opération, le capital de Cross Systems Company est porté à 53 752 078 actions. Le capital social de Cross Systems Company est détenu par Micropole Univers à hauteur de 98,5% et par le public à hauteur de 1,5%.

Ce contrat prévoit désormais la cession par Cross Systems Company à Micropole Univers de ses participations au capital des sociétés Cross Systems Ingénierie et Micropole Univers Institut, prévue début avril 2008, étant précisé que le prix de cession de ces participations a été soumis à l'appréciation d'un expert indépendant (se reporter au prospectus de l'opération d'augmentation de capital portant visa de l'Autorité des Marchés Financiers n° 08-006).

Concomitamment, Micropole Univers cédera sa participation au capital de Cross Systems Company à la société Sinouhé Immobilier (ou à toute société qu'elle se serait substituée), laquelle procédera à une offre publique conformément à la réglementation applicable pour un prix estimé de l'ordre de 4 millions d'euros.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31 Décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Micropole-Univers S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1/ OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 1.12 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.
- La société constate les résultats sur les contrats au forfait selon les modalités décrites dans la note 1.5 aux états financiers. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la Direction. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3/ VERIFICATION SPECIFIQUE

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

A Paris et Neuilly sur Seine, le 23 avril 2008

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Grant Thornton  
Membre français de Grant  
Thornton International

Jean-Luc Berrebi

Michel Cohen

Muriel  
Boissinot

Associé

Associé

Associé



# COMPTES SOCIAUX

## COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	2007	2006
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1</b>	<b>55 579</b>	<b>43 416</b>
Autres produits de l'activité			-
Achats et sous-traitance		- 27 003	- 20 975
Charges de personnel	<b>2</b>	- 22 218	- 16 985
Charges externes		- 4 102	- 3 458
Impôts et taxes		- 948	- 727
Dotations nettes aux amortissements	<b>4</b>	- 348	- 394
Dotations nettes aux provisions	<b>4</b>	54	-49
Autres produits et charges d'exploitation	<b>3</b>	- 10	-3
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 004</b>	<b>825</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>		<i>1,8 %</i>	<i>1,9 %</i>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5</b>	- 46	311
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>6</b>	- 636	-6 700
Impôt sur les résultats		286	53
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>607</b>	<b>-5 511</b>

## BILAN

En milliers d'euros	Notes	2007	2006
<b>ACTIF</b>			
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>39 246</b>	<b>39 306</b>
Immobilisations incorporelles	<b>1</b>	2 539	2 612
Immobilisations corporelles	<b>2</b>	823	463
Immobilisations financières	<b>3</b>	35 883	36 231
<b>Total actif circulant</b>		<b>44 086</b>	<b>41 337</b>
Clients et autres débiteurs	<b>4/5</b>	38 457	37 746
VMP et Disponibilités		4 936	3 591
Charges constatées d'avance		693	356
Charges à répartir		0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>83 332</b>	<b>80 999</b>

PASSIF	Notes	2007	2006
<b>Capitaux propres</b>	<b>6</b>	<b>45 732</b>	<b>44 937</b>
Capital		1 411	1 399
Primes liées au capital social		74 406	74 229
Réserves		1 924	1 924
Report à nouveau		- 32 615	-27 104
Résultat		607	-5 511
Provisions pour risques et charges	<b>7</b>	3 106	2 460
Emprunts et dettes financières	<b>8</b>	9 946	4 053
Fournisseurs et autres dettes	<b>9</b>	22 600	27 960
Produits constatés d'avance		1 948	1 589
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>83 332</b>	<b>80 999</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	2007	2006
<b>1 – Opérations d'exploitation</b>		
Résultat net	607	- 5 511
Amortissements et provisions	995	2 436
- Immobilisations incorporelles	115	154
- Immobilisations corporelles	234	392
- Immobilisations financières	0	0
- Provision pour risques et charges	646	1 890
Résultat sur cession d'actifs	- 103	0
Coût de l'endettement financier net	46	301
Charge d'impôt	- 286	- 53
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>1 259</b>	<b>- 2 827</b>
Impôts versés	0	0
Variation du BFR lié à l'activité	- 5 439	4 721
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>- 4 180</b>	<b>1 894</b>
<b>2 - Flux d'investissement</b>		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 541	- 343
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	- 754	- 172
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	654	-
Dividendes reçus	-	-
Variation des prêts et avances consentis	-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>- 641</b>	<b>- 515</b>
<b>3 - Opérations de financement</b>		
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	-	0
Sommes reçues lors de l'exercice de stocks-options	188	-
Rachat et reventes d'actions propres	-	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	- 2 362	- 2 190
Intérêts nets versés	-	- 315
Autres flux liés aux opérations de financement	8 344	-
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>6 170</b>	<b>- 2 505</b>
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie nette	0	0
Incidence des variations de principes comptables	-	-
<b>Variation globale de la trésorerie</b>	<b>1 349</b>	<b>- 1 126</b>
Trésorerie au début de l'exercice	3 583	4 709
Variation de la trésorerie	1 349	- 1 126
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 932	3 583

## **ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS**

### **FAITS MARQUANTS**

Afin de permettre la simplification juridique de l'organigramme du groupe en Suisse, la participation de NETVERTIS a été cédée à Cross Systems Suisse puis fusionnée en date du 30 juin 2007.

### **GENERALITES**

MICROPOLE S.A. est une société de droit privée constituée le 27 janvier 1994.

Les états financiers au 31 décembre 2007 reflètent la situation comptable de MICROPOLE UNIVERS S.A.

Le conseil d'administration a arrêté les états de synthèse au 31 décembre 2007 le 23 avril 2008. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'établissement des états financiers préparés conformément au référentiel français implique que MICROPOLE UNIVERS S.A. procède à un certain nombre d'estimations et retiennent certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêt, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et de circonstances peuvent amener MICROPOLE UNIVERS SA à revoir ces estimations.

### **METHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été préparés conformément au référentiel français. Les principes comptables suivants ont été respectés à savoir : la continuité d'exploitation, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, l'indépendance des exercices ainsi que la prudence.

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique.

### **PRINCIPE DE CONVERSION**

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées au passif du bilan en ce qui concerne les gains latents et interviennent dans la formation du résultat pour les pertes latentes. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

### **ACTIFS INCORPORELS**

#### **Frais de recherche et développement**

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des

résultats de la recherche à un plan ou l'élaboration d'une nouvelle offre en vue de la commercialisation de produits logiciels et procédés nouveaux ou améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si la société peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.

Les frais de développement portés à l'actif sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et peuvent donner lieu, le cas échéant, à la constatation d'une perte de valeur. Ils sont amortis, selon la méthode linéaire, sur une durée maximale d'utilisation prévue de 5 ans.

#### **Autres actifs incorporels**

Principalement constituées d'un fonds de commerce inscrit à l'actif pour sa valeur d'apport. Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte de la perte de sa valeur.

Des logiciels acquis par la SA MICROPOLE UNIVERS, sont amortis sur des durées allant de douze mois à trois ans selon le mode linéaire.

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine. Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée d'utilisation estimée des immobilisations

Agencements et aménagements : 3 à 10 ans  
Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans  
Mobilier : 5 à 10 ans

### **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs financiers sont composés de titres de participation figurant au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'usage si celle-ci est inférieure, de prêts et dépôts-cautionnements à maturité supérieure à 3 mois, la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts long terme ainsi que les découverts et crédits bancaires court terme.

Les VMP et Disponibilités sont constituées de valeurs mobilières de placement, de type OPCVM de trésorerie, sans risque à très court terme et facilement cessible, ainsi que de liquidités sur des comptes courants bancaires.

La SA MICROPOLE UNIVERS n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières, d'investissement.

La SA MICROPOLE UNIVERS estime, cependant, ne pas être exposé de façon matérielle à ces risques dans la mesure où l'essentiel des flux opérationnels sont réalisées en euros.

La valeur d'usage des titres de participation pour lesquels il n'existe pas de valeur de référence récente s'apprécie principalement sur la base des perspectives de rentabilité future reposant sur les prévisions de flux nets de trésorerie actualisés. Une provision pour dépréciation des titres de participation est constatée si la valeur d'usage devient inférieure au coût d'enregistrement des titres.

#### CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

#### EMPRUNTS PORTANT INTERETS

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine.

#### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, dont il est probable qu'ils provoqueront une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers par obligation juridique ou implicite, sans contrepartie au moins équivalente de la part de celui-ci et dont le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante, mais dont la réalisation et l'échéance sont incertaines. Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés et formalisés ont été établis et qu'un début de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente chez les personnes concernées. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés

Les pertes à terminaison font l'objet d'une provision correspondant aux pertes estimées en fin de projet diminuées des pertes déjà constatées à l'avancement du projet.

Les indemnités légales et conventionnelles de fin de carrière dues aux salariés ne sont pas provisionnées. Ces engagements ne sont pas significatifs compte tenu des caractéristiques des effectifs (âge et ancienneté).

#### FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

#### PRODUITS DE L'ACTIVITE

Le chiffre d'affaires et les résultats sur l'ensemble des contrats au forfait s'échelonnent sur plusieurs exercices, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, sont constatés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de factures à établir ou de produits constatés d'avance, lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement. Par ailleurs, lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, intégrant le cas échéant des droits à recette complémentaires ou à réclamations, une provision pour perte à terminaison à hauteur de la différence est constatée.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou en comptes rattachés ou en produits constatés d'avance, selon qu'elles ont été facturées ou non. Par ailleurs, lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, intégrant le cas échéant des droits à recette complémentaires ou à réclamations, une provision pour perte à terminaison à hauteur de la différence est constatée.

Le chiffre d'affaires des contrats en régie sont pris en compte au fur et à mesure de la réalisation de ces travaux.

Le chiffre d'affaires au titre des prestations de maintenance est constaté prorata temporis sur la durée du contrat et donne lieu à l'enregistrement de produits constatés d'avance.

Le chiffre d'affaires relatif à la vente de matériels est reconnu lors de la livraison du matériel.

#### RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel comprend notamment :

- les plus ou moins values sur cessions d'immobilisations
- les produits ou les charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière.
- Les charges de restructuration et d'intégration supportés par la société dans le cadre des opérations de croissance externe.

#### NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

##### NOTE 1 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires, réalisé en quasi-totalité en France, correspond à des prestations d'ingénierie, de conseil et d'intégration.

Compte tenu de l'activité sur l'exercice, il apparaît que les opérations effectuées se traduisent, pour la plupart, par une globalisation de l'ensemble de ces prestations dans le cadre d'un même projet. De ce fait, une affectation par nature de prestation n'est pas considérée comme représentative de l'activité effective de la société.

Le chiffre d'affaires réalisé auprès des entreprises liées s'élève à 4 515 K€ contre 2.347 K€ en 2006.

##### NOTE 2 : Charges de personnel

En milliers d'euros	2007	2006
Salaires	14 463	11 082
Charges sociales	7 754	5 903
<b>Total</b>	<b>22 218</b>	<b>16 985</b>
Effectif moyen	2007	2006
Cadres	346	277
Non cadres	12	12
<b>Total</b>	<b>358</b>	<b>289</b>

Un accord d'intéressement a été signé en juin 2005 pour une durée de 3 ans couvrant les exercices 2005 à 2007. Les seuils de déclenchement pour l'exercice 2007 n'ont pas été atteints.

**NOTE 3 : Amortissements et provisions d'exploitation**

En milliers d'euros	2007	2006
Dotations aux amortissements	- 348	- 394
Dotations aux provisions		- 132
Reprises des provisions	54	83
<b>Total</b>	<b>- 294</b>	<b>- 443</b>

**NOTE 4 : Résultat financier**

En milliers d'euros	2007	2006
Charges d'intérêts	- 938	- 548
Dotations aux provisions financières		0
Autres charges financières	- 4	- 38
Reprises des provisions financières		0
Autres produits financiers	894	897
<b>Résultat Financier</b>	<b>- 46</b>	<b>311</b>

Le poste autres produits financiers intègre en 2007 des intérêts sur comptes courants avec les parties liées de 840 milliers d'euros et de 835 milliers d'euros en 2006.

**NOTE 5 : Résultat exceptionnel**

En milliers d'euros	2007	2006
Charges de restructuration	- 133	- 843
Dotations aux provisions exceptionnelles (1)	- 700	- 6 380
Autres charges exceptionnelles (2)	102	0
Reprises des provisions exceptionnelles (3)		523
Autres produits exceptionnels	95	2
	<b>- 636</b>	<b>- 6 700</b>

(1) : Une provision pour dépréciation des comptes courants de 4020 K€ et une provision pour risque complémentaire de 2280 K€ ont été constituées en 2006

En milliers d'euros	2007			2006		
	Valeur Brute	Amortisse. et provisions	Valeur nette	Valeur Brute	Amortisse. et provisions	Valeur nette
Logiciels	446	429	17	590	584	6
Frais de développement	420	268	152	420	184	236
Fonds commercial	7 670	5 300	2 370	7 670	5 300	2 370
<b>Total incorporels</b>	<b>8 536</b>	<b>5 997</b>	<b>2 539</b>	<b>8 680</b>	<b>6 068</b>	<b>2 612</b>

En milliers d'euros	Logiciels	Frais de développement	Fonds Commercial	Autres incorporels	Total
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>6</b>	<b>236</b>	<b>2370</b>	<b>0</b>	<b>2 612</b>
Acquisitions	42				42
Cessions					
Dépréciation					
Amortissements	- 31	- 84			- 115
<b>Valeur nette au 31 décembre</b>	<b>17</b>	<b>152</b>	<b>2 370</b>	<b>0</b>	<b>2 539</b>

pour faire face au risque de non recouvrement existant à la date de clôture dans le cadre du soutien financier du groupe CROSS pris par Micropole Univers le 15 mai 2007 et de l'engagement de recapitalisation envers la société SINOUHE signé le 28 mars 2007. Un complément de provision a été comptabilisé en 2007 pour 700 K€

(2) : Produit de cession à la valeur nette comptable de la filiale Suisse Netvertis

(3) : Les autres dotations et reprises de 2006 concernent divers licenciements et litiges prud'homaux ainsi que les loyers de Nanterre.

**NOTE 6 : Autres points**

Un accord de participation groupe a été signé en 1999 mais les pertes fiscales reportables de la société ne permettent pas de versement en 2007.

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre les sociétés MICROPOLE UNIVERS, UNIVERS INFORMATIQUE, MICROPOLE UNIVERS CONSULTING, CONCEPTWARE. L'exercice se conclut par un bénéfice fiscal groupe de 1,6 millions d'euros portant les déficits reportables à fin décembre 2007 à 18,5 millions d'euros.

**NOTES RELATIVES AU BILAN****NOTE 1 : Les immobilisations incorporelles**

Le fonds de commerce est issu de la fusion avec SPHERIS (7,6 MEuros) en date du 1er avril 2001. Les flux de trésorerie afférents à cette activité ne sont pas identifiables distinctement. Dès lors, l'approche de la valeur du fonds de commerce de SPHERIS repose sur une approche qualitative fondée sur le maintien du portefeuille clients spécifiques SPHERIS ainsi qu'aux synergies avec les activités et le portefeuille clients de MICROPOLE-UNIVERS. Cette analyse avait conduit à constater une provision complémentaire en 2004 de 2,550 millions d'euros.

**NOTE 2 : Les immobilisations corporelles**

En milliers d'euros	2007			2006		
	Valeur Brute	Amortisse. et provisions	Valeur nette	Valeur Brute	Amortisse. et provisions	Valeur nette
Agencements et aménagements divers	716	347	369	537	300	237
Matériel de bureau et informatique	1 316	910	406	953	737	216
Mobilier	223	175	48	172	162	10
<b>Total corporels</b>	<b>2 255</b>	<b>1 432</b>	<b>823</b>	<b>1 662</b>	<b>1 199</b>	<b>463</b>

En milliers d'euros	Agencements	Matériel de bureau & Inf.	Mobilier	Autres	Total
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>237</b>	<b>216</b>	<b>10</b>		<b>463</b>
Acquisitions	180	375	49		604
Cessions		- 10			- 10
Pertes de valeurs					
Amortissements	- 48	- 175	- 11		- 234
<b>Valeur nette au 31 décembre</b>	<b>369</b>	<b>406</b>	<b>48</b>		<b>823</b>

**NOTE 3 : Les immobilisations financières**

En milliers d'euros	2007			2006		
	Valeur Brute	Amortisse. et provisions	Valeur nette	Valeur Brute	Amortisse. et provisions	Valeur nette
Titres de participation	53 287	18 365	34 922	53 788	18 365	35 423
Prêt effort construction	330		330	274		274
Dépôts et cautionnements	631		631	534		534
<b>Total</b>	<b>54 249</b>	<b>18 635</b>	<b>35 883</b>	<b>54 596</b>	<b>18 365</b>	<b>36 231</b>

La valeur d'usage des titres a été déterminée en utilisant les projections à 5 ans de flux de trésorerie (free cash flow) établies à partir d'estimations et plans à moyen terme. Les prévisions sont fondées sur des plans d'actions commerciaux par entités, les données macroéconomiques fournies par le Syntec Informatique. Au delà de ces 5 années, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un

taux de croissance à l'infini variant de 2 à 3 %. L'actualisation de ces flux est effectuée sur la base du coût moyen pondéré du capital (CMPC) du Groupe. La moyenne des valeurs recouvrables obtenue sur la base du CMPC et de taux de croissance de la valeur terminale est alors comparée à la valeur comptable des titres. Ces tests n'ont donné lieu à aucune dépréciation des titres en 2007.

En milliers d'euros	Titres de Participation	Prêt effort construction	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>35 423</b>	<b>274</b>	<b>534</b>	<b>0</b>	<b>36 231</b>
Acquisitions	50	56	97		203
Cessions Netvertis	- 551				- 551
Pertes de valeurs					
Amortissements					
Reprise de provisions					
<b>Valeur nette au 31 décembre</b>	<b>34 922</b>	<b>330</b>	<b>631</b>		<b>35 883</b>

**NOTE 4 : Créances clients et comptes rattachés**

En milliers d'euros	2007	2006
Créances clients brutes	12 558	8 767
Provision pour dépréciation	-107	-107
<b>Total créances clients</b>	<b>12 451</b>	<b>8 660</b>

**Note 5 : Autres créances**

En milliers d'euros	2007	2006
Créances fiscales et sociales	8 571	3 718
Fonds de garantie affacturage	1 087	1 080
Autres créances (1)	20 368	28 308
Provision pour dépréciation (2)	- 4 020	- 4 020
<b>Total autres créances</b>	<b>26 006</b>	<b>29 086</b>



Les créances envers les filiales du groupe représentaient respectivement 3 381 et 1 144 milliers d'euros en 2007 et 2006.

(1) Les créances envers les filiales du groupe représentaient respectivement 19 874 et 28 152 milliers d'euros en 2007 et 2006.

(2) voir Note 5 du compte de résultat

#### NOTE 6 : Les capitaux propres

Au 31 décembre 2007, le capital nominal est de 1 410 545,45 euros, composé de 28 210 909 actions de 0,05 euros chacune, entièrement libérées. Les actions pouvant justifier d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double (5 244 234 actions au 31 décembre 2007).

Faisant usage des délégations en cours, le Conseil, a procédé en date du 18 décembre 2007 à une

augmentation de capital de 11 133,15 euros par création de 222 663 actions nouvelles dans le cadre de l'exercice de 217 779 options de souscription d'actions en 2007 et de l'exercice de 14 654 BSA attribués sur les ABSA 2005 donnant droit à 4 884 actions nouvelles.

Pour mémoire, Micropole-Univers a procédé en octobre 2005 à l'émission de 6 249 802 ABSA avec maintien du droit préférentiel de souscription, à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes. Le prix de souscription unitaire était fixé à 1,45 euro, soit un montant brut d'augmentation de capital de 9 062 213 euros. L'exercice de la totalité de ces BSA donnerait lieu à la création de 2 083 267 actions nouvelles. Trois BSA donneront droit au titulaire de BSA de souscrire une action nouvelle, de jouissance courante, au prix de 2,50 euros par action. Ces BSA pourront être exercés du 3 novembre 2005 au 15 juin 2008 inclus, soit une durée d'environ 32 mois.

En milliers d'euros	Notes	1er janvier 2007	Augment. de capital	Résultat Net 2007	Résultat Net 2006	31 décembre 2007
<b>Capitaux propres -</b>						
Capital		1 399	12			1 411
Primes liées au capital social		74 229	177			74 406
Réserves		1 924				1 924
Report à nouveau		-27 104			- 5 511	- 32 615
Résultat		-5 511		607	5 511	607
		<b>44 937</b>	<b>189</b>	<b>607</b>	<b>0</b>	<b>45 732</b>
Dont :						
Part des minoritaires		0	0	0	0	0
Part du groupe		44 937	189	607	0	45 732

#### Caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions

Les options pourront être consenties aux salariés de la Société et de ses filiales. Ils donneront droit à la souscription d'actions de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital de la Société à raison de 1 option pour 1 action. Ce prix ne pourra être inférieur à 95 %

de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où les options seront consenties.

Au cours de l'exercice 2007, il a été attribué à des salariés non mandataires 120 000 options de souscription d'actions au prix d'exercice de 1,06 euro par action. 217 779 options ont été levées par eux.

Année de mise en place des plans	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice de l'option	Nombre d'actions restant à émettre au 31.12.07	Année limite de levée des options
2002 - CA du 16 avril 2003	1 670 000	0,8 euro	1 456 384	2010
2003 - CA du 29 juillet 2003	550 000	1,18 euro	545 837	2010
<b>Total</b>	<b>2 220 000</b>		<b>2 002 221</b>	

#### Caractéristiques des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises

Ils donneront droit à la souscription d'actions de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital de la Société à raison de 1 BSPCE pour 1 action.

Plan 2002	
Date de l'Assemblée	28 juin 2002
Date du conseil d'administration	4 juillet 2002
Nombre total de BSPCE pouvant être consentis	500 000
Nombre de BSPCE attribués au 31 décembre 2006	500 000
Point de départ d'exercice du Bon	
1 <sup>ère</sup> tranche d'un tiers	12 mois à partir de l'attribution
2 <sup>ème</sup> tranche d'un tiers	24 mois à partir de l'attribution
3 <sup>ème</sup> tranche d'un tiers	36 mois à partir de l'attribution
Date d'expiration du Bon	5 ans à compter de la date d'attribution
Prix d'émission	2,46 euros
Mandataires sociaux concernées	2

### Caractéristiques des bons de souscription d'actions

Par décision du 1<sup>er</sup> décembre 2004, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 30 juin 2004 de procéder à l'émission de diverses valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le Conseil a décidé, le 1<sup>er</sup> décembre

2004, de procéder à l'émission de 400.000 Bons de Souscription d'Action à raison d'un BSA par action Micropole-Univers. L'exercice de la totalité de ces BSA donnera lieu à la création de 400 000 actions nouvelles. Le Conseil a décidé que ces BSA seraient émis au prix de 1,39 euros par action d'une valeur nominale de 0,05 euros représentant un montant nominal de 20 000 euros.

<b>Plan 2004</b>			
Date de l'Assemblée	30 juin 2004		
Nombre total de BSA pouvant être consentis	400 000		
Date des premières attributions au titre de ce plan	Décembre 2004		
Nombre de BSA attribués cumulés au 31 décembre 2007	120 000		
Point de départ d'exercice du Bon	1 an à partir de la date d'attribution	2 ans à partir de la date d'attribution	3 ans à partir de la date d'attribution
Minimum de cours de l'action	2 euros	2,4 euros	3 euros
Date d'expiration du Bon	4 ans à compter de la date d'attribution		
Prix d'émission	1,39 euros		
Personnes concernées	1		
Dont BSA détenus par membres du Conseil	0		

### **NOTE 7 : Provisions pour risques et charges**

En milliers d'euros	2006	Dotation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	2007
Provision pour risques	160		54		106
Provision pour risques sur titres (1)	2 280	700			2 980
Provisions pour restructuration	20				20
<b>Total</b>	<b>2 460</b>	<b>700</b>	<b>54</b>		<b>3 106</b>

(1) voir note 6 du compte de résultat

### **NOTE 8 : Endettement financier**

En milliers d'euros	2007	2006
Dettes financières à long terme	222	1 569
Dettes financières à long terme – part à moins d'un an	1 363	2 367
Crédits à court terme et découvert	0	0
Autres dettes à moins d'un an	8 361	117
<b>Endettement financier brut</b>	<b>9 946</b>	<b>4 053</b>

Les dettes financières à long terme incluent :

- deux emprunts d'un montant respectif de 4 et 4,5 millions d'euros souscrits au cours de l'exercice 2001 et 2002 en vue du financement de l'acquisition de la société Univers Informatique dont le solde cumulé s'élève au 31 décembre 2006 à 1,8 millions d'euros. Les intérêts contractuels sur ces emprunts sont calculés sur une base respective *EURIBOR* + 1,10 % et + 1%..
- un emprunt syndiqué de 4 millions d'euros souscrit au cours de l'exercice 2004 en vue du financement de l'acquisition du groupe CROSS dont le solde cumulé s'élève au 31 décembre 2007 à 1,5 millions d'euros. Les intérêts contractuels sur cet emprunt sont calculés sur une base *EURIBOR* + 1,50 %.

Par ailleurs, la Société s'était engagée à respecter un certain nombre de ratios financiers habituels. Au 31

décembre 2006, le Groupe ne respectait pas l'intégralité des ratios. Les banques ont accepté début 2008 que le non respect de ces ratios de couverture soit sans incidence sur la disponibilité des lignes

- emprunt 2002 : le ratio d'endettement net moyen terme consolidé rapporté à la situation nette consolidée doit être inférieur à tout moment à 0,5 et le ratio d'endettement moyen terme consolidé rapporté à la capacité d'autofinancement inférieur à 3 ;
- emprunt 2004 : le ratio d'endettement net moyen terme consolidé rapporté à la situation nette consolidée doit être inférieur à 0,5 à partir de 2005, le ratio d'endettement net moyen terme consolidé rapporté à l'EBITDA consolidé inférieur à 1 en 2005 et 0,5 au-delà et le ratio EBITDA consolidé sur frais financiers consolidé supérieurs à 8 à compter de 2005.

Ces emprunts sont assortis de suretés habituelles principalement le nantissement de 100 % des titres de participation d'Univers Informatique, de Cross Systems Company ainsi que le fonds de commerce Micropole-Univers.



#### Echéancier des dettes financières à plus d'un an

En milliers d'euros	2008	2009	Total
Emprunts 2001 et 2002	494		494
Emprunt syndiqué de 2004	869	222	1 091
<b>Total</b>	<b>1 363</b>	<b>222</b>	<b>1 585</b>

#### Trésorerie nette

En milliers d'euros	2007	2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 936	3 591
Intérêts courus non échus	- 4	- 8
<b>Trésorerie Nette</b>	<b>4 932</b>	<b>3 583</b>

#### **NOTE 9 : Fournisseurs et autres dettes**

En milliers d'euros	2007	2006
Dettes fournisseurs	11 231	20 751
Dettes fiscales et sociales	11 008	6 873
Autres dettes	361	336
<b>Fournisseurs et autres dettes</b>	<b>22 600</b>	<b>27 960</b>

#### **NOTE 10 : Engagements**

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres engagements que ceux identifiés dans les notes annexes et il n'est pas survenu de faits exceptionnels susceptibles d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe.

- Contrats de location :

Les engagements futurs minimum relatifs aux contrats de location en cours au 31 décembre 2007 sont les suivants :

En milliers d'euros	2007	2006
A moins d'un an	128	106
De un à cinq ans	133	43
A plus de cinq ans		
<b>Total</b>	<b>261</b>	<b>149</b>

- Autres engagements reçus

En milliers d'euros	2007	2006
Garanties reçues sur sociétés liées	200	200
Autres engagements		
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>200</b>

Les actionnaires dirigeants de la société NETVERTIS ont délivré au bénéfice de MICROPOLE UNIVERS une garantie de 200.000 euros sur les éléments d'actif et de passif de la société NETVERTIS (avec un seuil de déclenchement à 10.000 euros). Cette garantie sera éteinte au 1er janvier 2008.

- Autres engagements donnés

Le montant des créances cédées au factor s'établit à 11 126 milliers d'euros.

En garantie des emprunts souscrits, les titres de sociétés liées ont été donnés en nantissement :

- Nantissement de 530 354 titres d'Univers Informatique au profit de la Société Générale et la Banque Tarnaud et de 681 210 titres au profit de la BNP PARIBAS en garantie des emprunts contractés pour l'acquisition de la société UNIVERS INFORMATIQUE.
- Nantissement de 5 472 544 titres de CROSS SYSTEMS COMPANY au profit de la BNP Paribas, de la Société Générale et du CCF et nantissement du fonds de commerce de MICROPOLE UNIVERS en garantie de l'emprunt de 4 M€ souscrit en mars 2004.

Le montant des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2007 s'élève à 203 milliers d'euros pour la société Micropole-Univers..

Le 15 mai 2007, réitérant son engagement du 18 avril 2006, la société MICROPOLE UNIVERS s'est engagée à soutenir financièrement le groupe CROSS SYSTEMS pour une durée courant jusqu'à la date de réalisation définitive de cession de la société CROSS SYSTEMS COMPANY.

- Droit individuel de formation :

Au 31 décembre 2007, le volume d'heures de la part ouverte et non consommée des droits est d'environ 13 890 heures. La société n'a pas constaté de provisions à ce titre dans les comptes.

#### **NOTE 11 : Transactions avec les parties liées**

- Rémunérations des dirigeants :

Les dirigeants sont les 2 membres fondateurs du Groupe. Les rémunérations versées au cours de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'euros	2007	2006
Salaires et autres avantages à court terme	383	383
Indemnité de fin de contrat	0	0
<b>Total</b>	<b>383</b>	<b>383</b>

Les 2 fondateurs du groupe bénéficient d'une assurance chômage (GSC) dont les cotisations sont prises en charge par le Groupe. Il ne dispose pas d'options de souscription d'actions mais bénéficie de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises (Note 5.6). Par ailleurs, il n'existe pas de régime type retraite chapeau. Enfin, il est rappelé que la société ne verse pas de jetons de présence à ses administrateurs.

- Eléments concernant les entreprises liées

En milliers d'euros	2007	2006
Créances clients	3 381	1 144
Autres créances	19 874	28 152
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 430	17 523
Emprunts et dettes financières	8 344	109

#### **NOTE 12 : Evénements postérieurs à la clôture**

La société Micropole Univers a convenu le 28 mars 2007 avec la société Sinouhé Immobilier un contrat de cession de sa participation au capital de la société Cross Systems Company. Ce contrat prévoyait la réalisation préalable de différentes opérations intermédiaires en 2007 dont le transfert de l'activité et des salariés de Cross Systems Company à sa filiale Cross Systems Ingénierie dans le cadre d'un apport partiel d'actif soumis au régime des

scissions approuvée en juin 2007 et la réalisation d'une augmentation de capital de Cross Systems Company à l'effet de ramener ses capitaux propres à un niveau positif et de diminuer le niveau de son endettement;

Cross Systems Company a finalisé le 13 février 2008 l'augmentation de capital de 9,5 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, lancée le 21 janvier 2008.

Les 47 678 388 actions nouvelles (157 actions nouvelles pour 20 actions existantes) ont été souscrites à titre irréductible pour 43 168 406 actions et à titre réductible pour 4 509 982 actions. Micropole Univers, actionnaire majoritaire de Cross Systems Company, a souscrit 47 469 356 actions nouvelles dont 42 959 753 à titre irréductible et 4 509 603 à titre réductible. Comme indiqué dans le prospectus visé par l'AMF en date du 14 janvier 2008, la souscription de Micropole Univers a été libérée par voie de compensation avec sa créance de compte courant d'actionnaire. A l'issue de cette opération, le capital de

Cross Systems Company est porté à 53 752 078 actions. Le capital social de Cross Systems Company est détenu par Micropole Univers à hauteur de 98,5% et par le public à hauteur de 1,5%.

Ce contrat prévoit désormais la cession par Cross Systems Company à Micropole Univers de ses participations au capital des sociétés Cross Systems Ingénierie et Micropole Univers Institut, prévue début avril 2008, étant précisé que le prix de cession de ces participations a été soumis à l'appréciation d'un expert indépendant (se reporter au prospectus de l'opération d'augmentation de capital portant visa de l'Autorité des Marchés Financiers n°08-006).

Concomitamment, Micropole Univers cédera sa participation au capital de Cross Systems Company à la société Sinouhé Immobilier (ou à toute société qu'elle se serait substituée), laquelle procédera à une offre publique conformément à la réglementation applicable pour un prix estimé de l'ordre de 4 millions d'euros.

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATION

Informations financières	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions & avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				brute	nette					
<b>Filiales &amp; participations</b>										
<b>A - Renseignements détaillés sur chaque titre</b>										
1 - Filiales (détenues à plus de 50 %) :										
UNIVERS	2 044	-5 545	100	46 229	31 630	- 971	néant	15 330	645	0
MS SUISSE	65	530	100	69	69	3 034	néant	0	34	0
CROSS SYSTEM COMPANY	1 215	-10 355	90	5 635	1 870	13 948	néant	0	- 1 111	0
CONCEPTWARE	50	29	100	1 212	1 212	520	néant	1 868	-133	0
MU MAROC	7	0	85	7	7	0	néant	0	0	0
MU CONSULT	37	979	100	85	85	- 1 393	néant	7 454	1 069	0
2 - Participations (détenues entre 10 & 50%) : NEANT										
<b>B - Renseignements globaux sur les titres</b>										
Filiales françaises (ensemble)	3 346	-14 892		53 161	34 797	13 497	0	24 652	470	0
Filiales étrangères (ensemble)	72	530		76	76	3 034	néant	0	34	0

# NOMS, ADRESSES ET QUALIFICATION DES CONTROLEURS LEGAUX

## Commissaires aux Comptes titulaires

### Grant Thornton

Représenté par Monsieur Michel Cohen et Muriel Boissinot  
100 rue de Courcelles -75017 Paris  
Nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires le 30 juin 2003 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

### Deloitte & Associés

Représenté par Monsieur Jean-Luc Berrebi  
185 avenue Charles de Gaulle, BP 136, 92201 NEUILLY SUR SEINE cedex NANTERRE  
Nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires le 30 juin 2006 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

## Commissaires aux Comptes suppléants

### Monsieur Gilles Hengoat

100 rue de Courcelles -75017 Paris  
Nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires le 30 juin 2003 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

### BEAS, Société à responsabilité limitée

Siège social: 7-9 villa Houssay, 92524 NEUILLY SUR SEINE cedex, NANTERRE  
Nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires le 30 juin 2006 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

## Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe au cours de l'exercice 2007

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés		Grant Thornton	
	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>				
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	67	97%	126	82%
- Missions accessoires	2	3%	28	18%

## ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nom et qualité du responsable : Monsieur Christian Poyau  
Président Directeur Général de la société MICROPOLE-UNIVERS.

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Paris, le 23 avril 2008  
Monsieur Christian Poyau  
Président Directeur Général